



New  Nouveau
Brunswick
C A N A D A

2004 - 2005 Annual Report

Published by:
Department Public Safety
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2005

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

Typesetting:
Department of Public Safety

ISBN 1-55396-623-6

ISSN 0847-5687

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2004 - 2005

Publié par:
Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2005

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

Photocomposition:
Ministère de la Sécurité publique

ISBN 1-55396-623-6

ISSN 0847-5687

Imprimé au Nouveau-Brunswick



2004-2005

Annual Report

Rapport annuel

Department of
Public Safety

Ministère de la
Sécurité publique

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the Province of
New Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour
the Annual Report of the Department of
Public Safety for the fiscal year April 1,
2004 to March 31, 2005.

Respectfully submitted,



O. Wayne Steeves
Minister
Public Safety

The Honourable O. Wayne Steeves
Minister
Public Safety
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Dear Mr. Minister:

On behalf of the staff of the Department, I
am pleased to present to you the Annual
Report describing the operation of the
Department of Public Safety throughout
the 2004/05 fiscal year.

Respectfully submitted,



Louise Lemon
Deputy Minister
Public Safety

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la
province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
annuel du ministère de la Sécurité
publique pour l'exercice commençant le 1^{er}
avril 2004 et se terminant le 31 mars 2005.

Je vous prie d'agréer, monsieur le
Lieutenant-Gouverneur, l'assurance de ma
très haute considération.

Le ministre de la Sécurité publique,



O. Wayne Steeves

L'honorable O. Wayne Steeves
Ministre de la Sécurité publique
Sécurité publique
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Au nom du personnel du Ministère, je suis
heureuse de vous présenter le rapport
annuel du ministère de la Sécurité
publique, qui décrit les activités du
Ministère au cours de l'exercice
2004-2005.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma considération
distinguée.

La sous-ministre de la Sécurité publique,



Louise Lemon

Table of contents Table des matières

Deputy's Overview	7	Tour d'horizon du sous-ministre	7
Mission Statement & Values	12	Énoncé de mission et valeurs	12
Legislation	13	Lois	13
Organizational Charts	15	Organigrammes	15
Community & Correctional Services	18	Services communautaires et correctionnels	18
Highlights	20	Faits marquants	20
Victim Services	22	Services aux victimes	22
Support to the Administration of Justice	25	Soutien de l'administration de la justice	25
Adult Offender Services	26	Services aux contrevenants adultes	26
Adult Community Services	26	Services communautaires aux adultes	26
Adult Custody Services	30	Services pour adultes mis sous garde	30
Youth Offender Services	33	Services aux jeunes contrevenants	33
Youth Community Services	33	Services communautaires aux jeunes	33
Youth Custody Services	37	Services pour adolescents mis sous garde	37
Youth Advocate	39	Défenseur des droits des jeunes	39
Service Contracts and Volunteer Services	40	Contrats de services et services bénévoles	40
Safety Services	42	Services de sécurité	42
Highlights	46	Faits marquants	46
Police, Fire and Emergency Services	48	Services de police, d'incendie et d'urgence	48
Firearms Office	48	Bureau provincial des armes à feu	48
Emergency Measures Organization	50	Organisation des mesures d'urgence	50
Office of the Fire Marshal	52	Bureau du prévôt des incendies	52
Policing Services	55	Services de police	55
9-1-1 Bureau	57	Bureau du service 911	57
Security & Emergencies Initiative	58	Initiative en matière de sécurité et d'urgence	58
Coroner Services	60	Services des coroners	60
Compliance & Regulatory Services	61	Contrôle de la conformité et réglementation	61
Commercial Vehicle Enforcement	61	Application des lois sur les véhicules utilitaires	61
Liquor, Lotteries & Tobacco Enforcement	63	Alcool, loteries et tabac	63
Licensing	63	Licences	63
Private Investigators and Security Services	64	DéTECTIVES privés et services de sécurité	64
Motor Vehicle	64	Véhicules à moteur	64
National Safety Code	66	Code national de sécurité	66
Technical Inspection Services	66	Services d'inspection technique	66

Corporate Services	68	Services ministériels	68
Highlights	68	Faits marquants	68
Financial Services	70	Services financiers	70
Information Technology	70	Technologie de l'information	70
Human Resource Services	70	Ressources humaines	70
Administrative Services	71	Services administratifs	71
Communications & Public Awareness	71	Communications et sensibilisation du public	71
Highlights	72	Faits marquants	72
Strategic Policy & Planning	76	Politique et planification stratégiques	76
Highlights	76	Faits marquants	76
Strategic Planning & Federal-Provincial-Territorial Relations	79	Planification Stratégique et relations fédérales-provinciales-territoriales	79
Legislation Development	80	Élaboration des lois	80
Program Performance Management	80	Gestion du rendement des programmes	80
Appendices	81	Annexes	81
Appendix I: Boards and Commissions	82	Annexe I : Conseils et commissions	82
Appendix II: Financial Overview	84	Annexe II : Aperçu de la situation financière	84

Deputy's Overview

Since its formation five years ago, the Department of Public Safety has become the focal point for a more co-ordinated and comprehensive approach to managing issues that affect the safety and security of the people of New Brunswick. The department administers twenty-three statutes that have an impact on all aspects of our lives, including motor vehicle licensing & registration; policing services; emergency measures; 9-1-1 services; the office of the fire marshal; coroner services; technical inspection services; commercial vehicle enforcement; community and correctional services; and, liquor, tobacco, and lotteries regulation.

The delivery of public safety programs and services is guided by a vision of a prosperous, competitive and compassionate New Brunswick. To realize this vision, we need a strong organization built upon solid partnerships. In recognition of this, the department remains committed to strategic goals that focus on Safety and Security, Service Delivery, Partnerships and Organizational Wellness.

Public safety and security are vital to the realization of Government's Prosperity Plan because people and businesses want to locate in an environment that is safe and secure. In doing so, they can rest assured that New Brunswick continues to enjoy one of the lowest per capita crime rates in the entire country, making our province an attractive place to live, work and raise a family. We are proud of this and continue in our efforts to maintain and enhance the safety of all our communities so that development and growth can be supported for generations to come.

Message de la sous-ministre

Depuis sa formation il y a cinq ans, le ministère de la Sécurité publique est devenu le point central d'une approche plus coordonnée et globale de la gestion de questions qui touchent la sécurité et la sûreté de la population du Nouveau-Brunswick. Le Ministère administre 23 lois qui ont des répercussions sur tous les aspects de notre vie, notamment l'immatriculation et les permis relatifs aux véhicules à moteur, les services de police, les mesures d'urgence, les services 911, le Bureau du prévôt des incendies, les services des coroners, les services d'inspection technique, l'application des lois sur les véhicules utilitaires, les services communautaires et correctionnels ainsi que la réglementation des alcools, du tabac et des loteries.

La prestation de programmes et de services de sécurité publique est guidée par la vision d'un Nouveau-Brunswick prospère, compétitif et compatissant. Pour réaliser cette vision, nous avons besoin d'une organisation forte bâtie sur des partenariats solides. Dans cette optique, le Ministère maintient son engagement à l'égard des objectifs stratégiques qu'il s'est fixé et qui mettent l'accent sur la sécurité et la sûreté, la prestation des services, les partenariats et le mieux-être organisationnel.

La sécurité et la sûreté publiques sont essentielles à la réalisation du Plan de prospérité du gouvernement parce que les entreprises et les particuliers veulent s'installer dans un environnement sûr et sécuritaire. Ce faisant, ils peuvent avoir l'assurance que le Nouveau-Brunswick continue de jouir d'un des taux de criminalité par habitant les plus faibles de tout le Canada, ce qui fait de notre province un endroit attrayant où vivre, travailler et élever une famille. Nous en sommes fiers et nous poursuivons nos efforts afin de maintenir et d'accroître la sécurité de toutes nos collectivités pour que le développement et la croissance

In 2004-2005, internal structural changes took effect in December resulting in a re-alignment of various functions to ensure that greater efficiencies in the delivery of services could be realized while making sure that the right people were working together in specific areas of our operations. Significant change occurred in Motor Vehicle Services and in the rationalization of our regional structure.

In a review of the province's 9-1-1 service, it was found that New Brunswick compared favourably with other provincial jurisdictions in the level of emergency response services provided to its citizens. However, it was also shown that improvements could be realized by increasing technological support to assist in the location of landline and wireless phone callers, through regionalization of fire dispatch, development and implementation of service delivery and training standards, public education, and, through a process of reorganizing regional call-taking by six municipal Public Safety Answering Points.

Plans to enhance NB 9-1-1 services were developed and efforts to make improvements to the service were initiated during the 2004-2005 fiscal year.

Another area of interest involved a review of the Victims Services Act in the context of proposed changes to various federal Acts, to ensure consistency. An update of the Memorandum of Agreement regarding open custody services for youth offenders commenced, as well, with the Department of Family and Community Services.

puissent être soutenus pendant des générations.

Des changements structurels internes sont entrés en vigueur en décembre 2004, ce qui a entraîné le remaniement de diverses fonctions pour accroître l'efficacité de la prestation des services tout en assurant que les bonnes personnes travaillent ensemble dans des secteurs précis de nos activités. Des changements importants ont été apportés relativement aux services des véhicules à moteur et à la rationalisation de notre structure régionale.

Un examen des services 911 de la province a révélé que le niveau des services d'intervention en cas d'urgence fournis à la population du Nouveau-Brunswick se compare avantageusement à celui des autres administrations provinciales. Toutefois, il a aussi montré que des améliorations pourraient être réalisées grâce aux mesures suivantes : l'augmentation du soutien technologique pour aider à déterminer l'emplacement de l'appelant, qu'il utilise les lignes terrestres ou un réseau sans fil; la régionalisation des services d'incendie; l'élaboration et la mise en œuvre de normes relatives à la prestation des services et à la formation; la sensibilisation du public; et un processus de restructuration de la réception des appels à l'échelle régionale par les six centres municipaux de prise d'appels pour la sécurité du public.

Des plans d'amélioration des services NB 911 ont été élaborés et des efforts visant à apporter des améliorations aux services ont été entrepris au cours de l'année financière 2004-2005.

Par souci d'uniformité, la *Loi sur les services aux victimes* a été examinée dans le contexte de changements proposés à diverses lois fédérales. Une mise à jour du protocole d'entente relatif aux services de garde en milieu ouvert pour les jeunes contrevenants a par ailleurs été entreprise avec le ministère des Services familiaux et communautaires.

Also worth noting, a partnership initiative with the Elizabeth Fry Society and the Coverdale Centre was undertaken to review female offender service needs and priorities; and, the renewed 5-year Correctional Services Coordination Agreement with Correctional Service of Canada, formerly called the Canada/New Brunswick Initiative, went into effect on April 1st.

As a means of addressing society's increasing concern over the risks associated with smoking and the effects of second-hand smoke, a tobacco-free policy within Community and Correctional Services also went into effect on April 1st. It aims at protecting the health of staff, inmates and visitors in provincial correctional institutions.

Like governments across North America, New Brunswick has acted to improve its ability to prevent and manage events that could threaten the safety and security of our citizens. We continue to improve our prevention preparedness and response capabilities to deal with deliberate, natural or accidental events.

During the year, a number of new capabilities were added to the Provincial Emergency Operations Centre, including a secure Internet portal to support emergency operations. The portal provides remote access to alerting systems with incident management capacity, a mapping system, e-mail and web conferencing functions.

Il convient également de souligner qu'un partenariat avec la Société Elizabeth Fry et le Centre Coverdale a été conclu en vue d'examiner les besoins et les priorités en matière de services aux contrevenantes. Par ailleurs, l'Entente sur la coordination des services correctionnels avec Service correctionnel du Canada, qui était anciennement appelée Initiative correctionnelle du Canada et du Nouveau-Brunswick, a été renouvelée pour une durée de cinq ans. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} avril.

Afin de répondre aux préoccupations de plus en plus importantes de la société relativement aux dangers associés au tabac et aux effets de la fumée secondaire, une politique sur l'interdiction de l'usage du tabac au sein de la Division des services communautaires et correctionnels est également entrée en vigueur le 1^{er} avril. Elle vise à protéger la santé des membres du personnel, des détenus et des visiteurs dans les établissements correctionnels provinciaux.

Comme d'autres gouvernements en Amérique du Nord, le Nouveau-Brunswick a pris des mesures en vue d'améliorer sa capacité de prévenir et de gérer les événements qui pourraient menacer la sécurité de la population. Nous continuons d'accroître nos capacités en matière de prévention, de préparation et d'intervention pour être en mesure de réagir lors d'une agression, d'une catastrophe naturelle ou d'événements accidentels.

Au cours de l'année, un certain nombre de nouvelles capacités ont été ajoutées au Centre des opérations d'urgence de la province, notamment un portail Internet sécurisé pour soutenir les opérations d'urgence. Ce portail fournit un accès à distance aux systèmes d'alerte, un système de gestion des incidents, un système de cartographie, le courrier électronique et la possibilité de tenir des conférences sur le Web.

In January, Ministers responsible for emergency management met for the first time in 11 years and have introduced a work plan to improve the national emergency management system. New Brunswick will be an active participant in efforts to improve public warning, disaster assistance, critical infrastructure protection, training and response.

During the year, NB EMO administered claims associated with the Disaster Financial Assistance Agreement, a federal-provincial cost sharing arrangement, and approved a program to address the costs of property damage that resulted from Hurricane Bonnie, in the Madawaska region.

In the technology sector, work has been ongoing to develop a Police Information Management/Information Technology Sharing (PIMITS) system. Successful implementation of a high-speed, private, secure computer network has been completed to connect eight municipal/regional police forces in New Brunswick. Other remaining forces are expected to become connected in 2006. The project also saw completion of a Canadian Police Information Centre interface system allowing seamless connectivity to the Canadian Criminal Records Database. Other PIMITS solutions are being targeted in future phases of this project.

Our department's Mission of "Working Together to Build a Safer New Brunswick" is soundly based on a network of stakeholders and partners that has been developed over a number of years.

En janvier, les ministres responsables de la gestion des urgences se sont réunis pour la première fois en 11 ans et ont adopté un plan de travail visant à améliorer le système national de gestion des urgences. Le Nouveau-Brunswick participera activement aux efforts d'amélioration des avertissements publics, de l'aide en cas de catastrophe, de la protection des infrastructures essentielles, de la formation et des capacités d'intervention.

Au cours de l'année, l'OMU NB a traité des demandes d'indemnisation présentées en vertu du Programme d'aide financière en cas de catastrophe, un programme fédéral-provincial à frais partagés, et a approuvé un programme visant à couvrir les coûts des dommages matériels subis dans la région de Madawaska pendant l'ouragan Bonnie.

Dans le secteur de la technologie, nous avons travaillé de façon incessante à l'élaboration d'un système de gestion de l'information policière et de partage de la technologie de l'information. La mise en œuvre d'un réseau informatique privé et sécurisé à grande vitesse a été effectuée avec succès afin de relier huit services de police municipaux et régionaux au Nouveau-Brunswick. Les autres services de police devraient être reliés au réseau en 2006. Le projet a également permis d'élaborer un système d'interface avec le Centre d'information de la police canadienne, qui permet de se connecter facilement à la base de données canadienne de casiers judiciaires. D'autres solutions liées au système de gestion de l'information policière et de partage de la technologie de l'information feront l'objet de futures phases de ce projet.

La mission du Ministère, qui est de travailler ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr, est fondée sur un réseau solide d'intervenants et de partenaires qui a été tissé au fil des ans.

Our partners consist of community groups and organizations, universities, federal, interdepartmental and municipal agencies, all of which provide services that complement policing efforts, emergency preparedness, our 9-1-1 service and many other areas of the Public Safety mandate.

As part of its Security and Emergency Initiative, the Department signed a memorandum of understanding (MOU) with the National Research Council Institute for Information Technology (NRC-IIT). Under the terms of the agreement, partners at the NRC-IIT and Public Safety will work together to share expertise in regard to public safety and security issues.

Organizational wellness remains a priority and we are committed to supporting opportunities for growth and recognition of success within the department. In support of this goal, a report entitled "Building Blocks to Success 2004" was prepared to document wellness contributions while outlining various innovative activities and wellness learning opportunities. The report also captures some accomplishments related to the key result areas of our strategic plan.

Nos partenaires comprennent des groupes et des organismes communautaires, des universités ainsi que des organismes fédéraux, interministériels et municipaux qui fournissent des services complémentaires aux services de police, à la protection civile, à notre système 911 et à bien d'autres domaines relevant du mandat du ministère de la Sécurité publique.

Dans le cadre de l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence, le Ministère a signé un protocole d'entente avec l'Institut de technologie de l'information du Conseil national de recherches (ITI-CNR). Selon les modalités de l'entente, l'ITI-CNR collaborera avec le ministère de la Sécurité publique pour l'échange d'expertise relative à la sécurité publique et à la sûreté.

Le mieux-être organisationnel demeure une priorité et nous nous sommes engagés à soutenir les possibilités de croissance et à reconnaître les réussites au sein du Ministère. Pour soutenir cet objectif, un rapport intitulé *Les composantes du succès 2004* a été préparé afin de documenter les contributions au mieux-être tout en soulignant les diverses activités innovatrices et possibilités d'apprentissage en matière de mieux-être. Le rapport expose également quelques réalisations liées aux principaux champs de résultats ciblés de notre plan stratégique.

Mission Statement

*Working together to
build a safer
New Brunswick*

Énoncé de mission

*Travaillons ensemble pour
bâtir un
Nouveau-Brunswick
plus sûr*



Values

- Integrity and mutual respect
- Wellness
- Excellence
- Quality Service
- Communication
- Teamwork
- Leadership

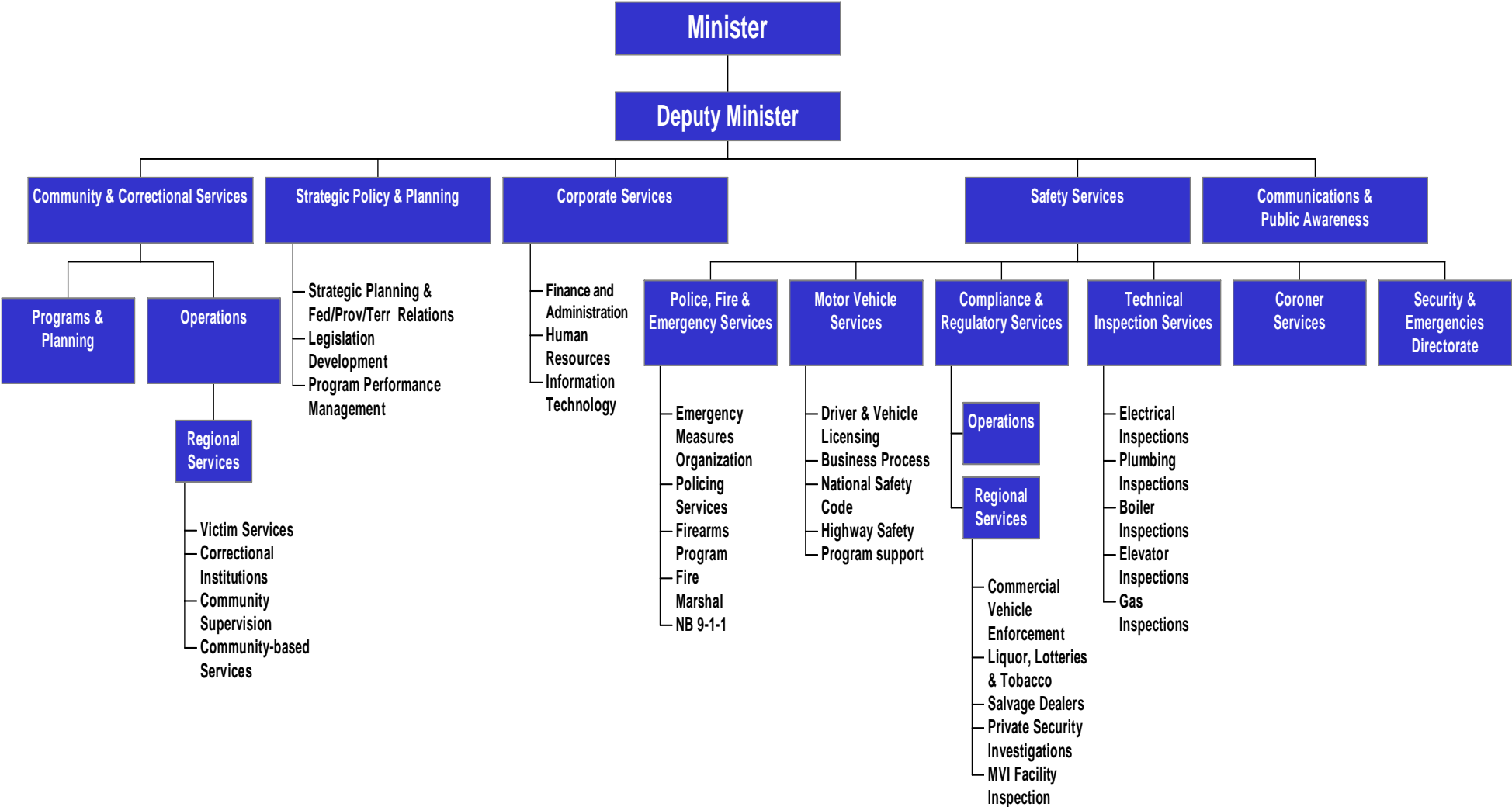
Des valeurs

- Intégrité et respect mutuel
- Mieux-être
- Excellence
- Qualité du service
- Communication
- Travail d'équipe
- Leadership

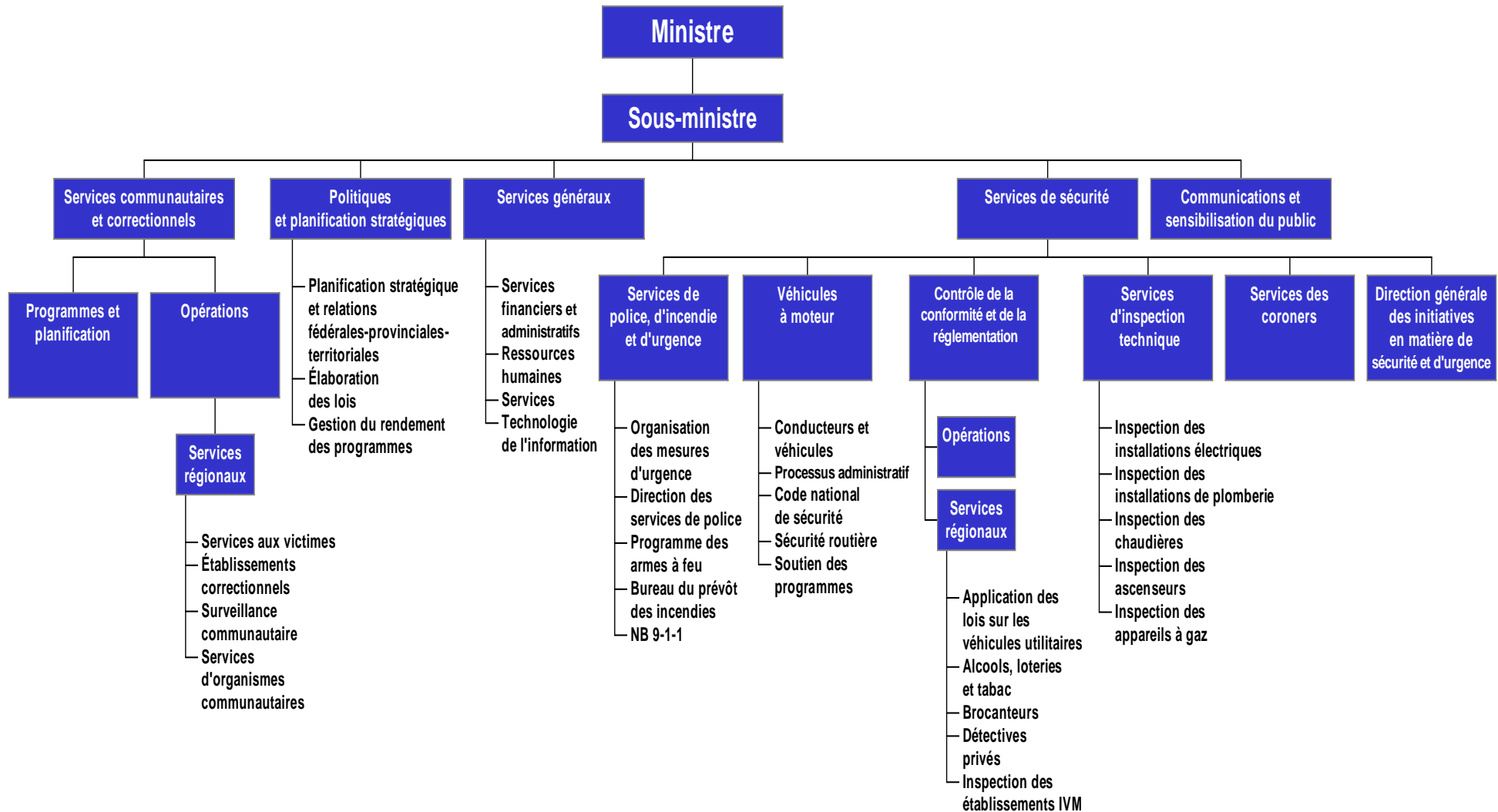
Public Safety Statutes	Lois relevant du ministère de la Sécurité publique
<p>Under the current alignment, Public Safety has jurisdiction over 23 statutes including the</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>All-Terrain Vehicle Act</i> • <i>Boiler and Pressure Vessel Act</i> • <i>Coroners Act</i> • <i>Corrections Act</i> • <i>Custody and Detention of Young Persons Act</i> • <i>Electrical Installation Act</i> • <i>Elevators and Lifts Act</i> • <i>Emergency 911 Act</i> • <i>Emergency Measures Act</i> • <i>Film and Video Act (except classification provisions)</i> • <i>Fire Prevention Act</i> • <i>Industrial Relations Act (subsection 1(8.1))</i> • <i>Intoxicated Persons Detention Act</i> • <i>Liquor Control Act</i> • <i>Lotteries Act (provisions related to enforcement by inspectors)</i> • <i>Motor Vehicle Act</i> • <i>Plumbing Installation and Inspection Act</i> • <i>Police Act (parts 1 and IV)</i> • <i>Private Investigators and Security Services Act</i> • <i>Restricted Beverages Act</i> • <i>Salvage Dealers' Licensing Act</i> • <i>Transportation of Dangerous Goods Act</i> • <i>Victims Services Act</i> 	<p>En vertu de la configuration actuelle, le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'application des 23 lois suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur les véhicules tout-terrain</i> • <i>Loi sur les chaudières et appareils à pression</i> • <i>Loi sur les coroners</i> • <i>Loi sur les services correctionnels</i> • <i>Loi sur la garde et la détention des adolescents</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques</i> • <i>Loi sur les ascenseurs et les monte-charge</i> • <i>Loi sur le service d'urgence 911</i> • <i>Loi sur les mesures d'urgence</i> • <i>Loi sur le film et le vidéo (sauf les dispositions relatives à la classification)</i> • <i>Loi sur la prévention des incendies</i> • <i>Loi sur les relations industrielles (paragraphe 1(8.1))</i> • <i>Loi sur la détention des personnes en état d'ivresse</i> • <i>Loi sur la réglementation des alcools</i> • <i>Loi sur les loteries (dispositions relatives à l'application de la loi par les inspecteurs)</i> • <i>Loi sur les véhicules à moteur</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie</i> • <i>Loi sur la police (parties 1 et IV)</i> • <i>Loi sur les détectives privés et les services de sécurité</i> • <i>Loi sur les boissons restreintes</i> • <i>Loi sur les licences de brocanteurs</i> • <i>Loi sur le transport des marchandises dangereuses</i> • <i>Loi sur les services aux victimes</i>

<p>The Department of Public Safety is also involved in the administration of several federal acts and regulations which include:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Corrections and Conditional Release Act</i> • <i>Criminal Code of Canada</i> • <i>Firearms Act</i> • <i>Motor Transport Act, National Safety Code Standards for Motor Carriers (Canada)</i> • <i>Prisons and Reformatories Act</i> • <i>Tobacco Act</i> • <i>Tobacco Sales Act</i> • <i>Youth Criminal Justice Act</i> 	<p>Le ministère de la Sécurité publique participe également à l'administration de plusieurs lois et règlements fédéraux, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> • <i>Code criminel du Canada</i> • <i>Loi sur les armes à feu</i> • <i>Loi sur les transports routiers, Code national de sécurité pour les transporteurs routiers (Canada)</i> • <i>Loi sur les prisons et les maisons de correction</i> • <i>Loi sur le tabac</i> • <i>Loi sur les ventes de tabac</i> • <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>
---	---

Department of Public Safety

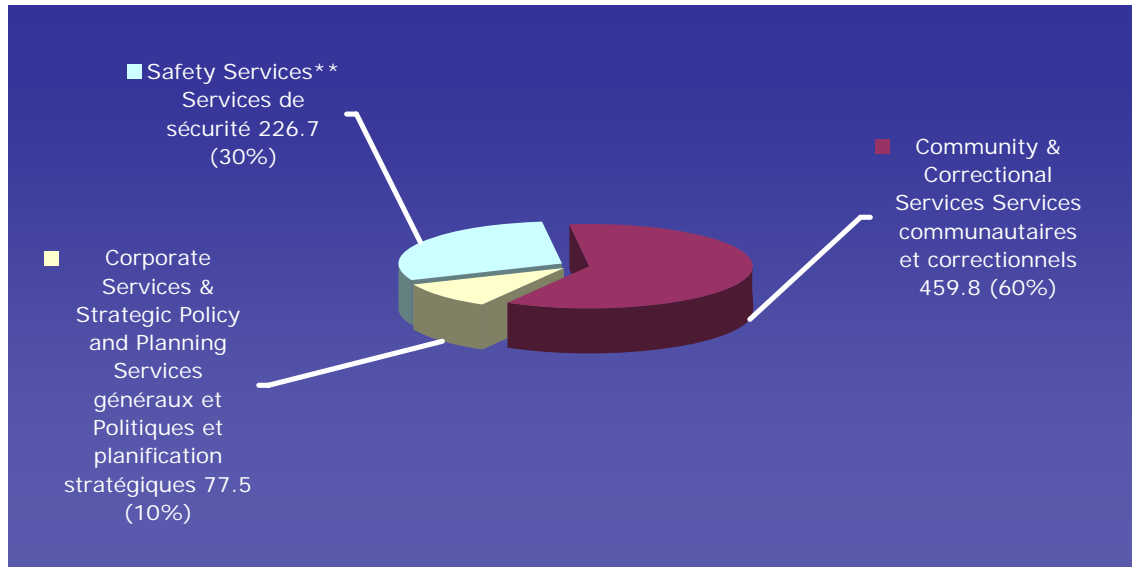


Ministère de la Sécurité publique



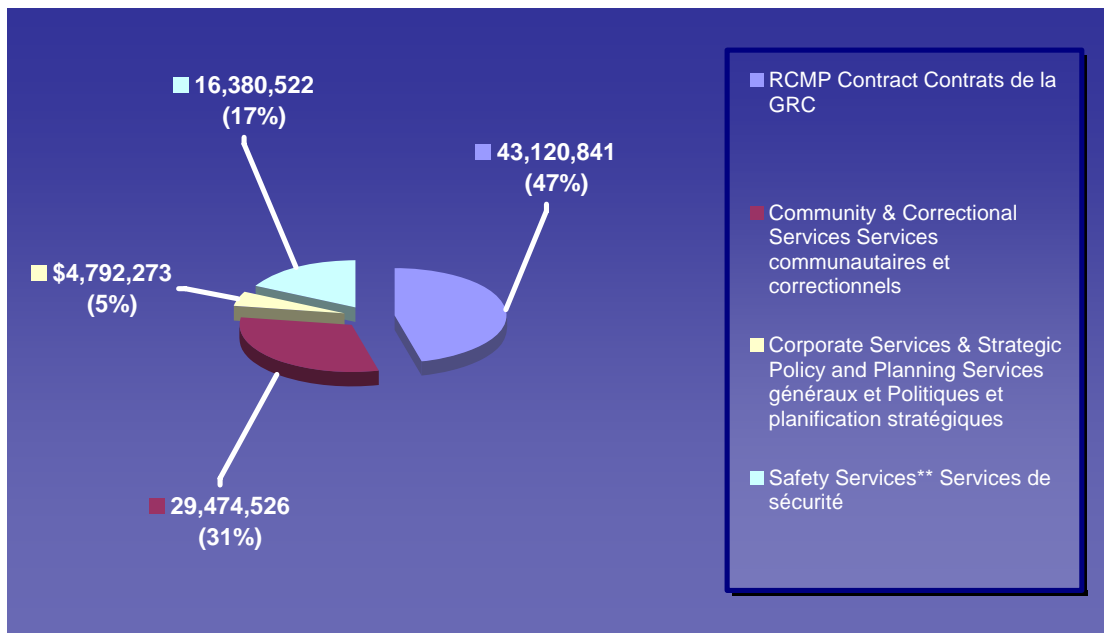
2004/2005 Percentage Allocation of Human Resources Répartition des ressources humaines, exprimée en pourcentage

764.0 Staff Years / 764.0 années personnes



2004/2005 Percentage Allocation of Expenditures Répartition des dépenses, exprimée en pourcentage

93.8 Million Dollars / 93,8 millions de dollars



** Does not include Technical Inspection Services "Special Operating Agency" which operates on a cost recovery basis with a staff of 72.

N'inclut pas « l'organisme de service spécial » des Services d'inspection technique qui opère sur une base de recouvrement des coûts et compte 72 employés.

COMMUNITY AND CORRECTIONAL SERVICES DIVISION

\$29,474, 526

459.8 Staff Years

The Criminal Justice System and Community and Correctional Services

The Criminal Justice System is designed to ensure public safety by protecting society from those who violate the law. It does this by stating the types of behaviours that are unacceptable and defining the nature and severity of the punishment(s) associated with any given offence. Punishment may include: a fine; restitution; probation; conditional sentence; and/or incarceration. Deferred custody and supervision orders or open and secure custody may also be used in cases relating to youth.

The Criminal Justice System consists of four inter-related components: Police, Courts, Corrections and Victim Services. They work together to protect society from before a crime has been committed until an offender's sentence has been fulfilled.

The components of the system have the potential to influence each other. For example, reports from law enforcement officers, probation officers, correctional staff and victim impact statements may affect sentencing decisions; sentencing decisions affect how the offender is supervised, as well as rehabilitation and reintegration services offered; and the assessments of correctional staff affect community supervision decisions.

SERVICES COMMUNAUTAIRES ET CORRECTIONNELS

29 474 526 \$

459.8 années personnes

Le système de justice pénale et les Services communautaires et correctionnels

Le but du système de justice pénale est d'assurer la sécurité publique en protégeant la population contre ceux qui enfreignent la loi. À cette fin, le système établit quels types de comportement sont inacceptables et détermine la nature et la sévérité des peines à imposer pour une infraction donnée. Ces peines comprennent, entre autres, l'amende, la restitution, la probation, la peine avec sursis et l'emprisonnement. Les ordonnances différées de placement et de surveillance ou la garde en milieu ouvert ou en milieu fermé peuvent également être utilisées dans les cas concernant les adolescents.

Le système de justice pénale compte quatre composantes interdépendantes : la police, les tribunaux, les services correctionnels et les services aux victimes. Ensemble, elles protègent la société avant même la perpétration d'un crime, et ce, jusqu'à ce que le contrevenant ait purgé sa peine.

Chaque composante du système peut avoir une incidence sur les autres. Par exemple, les rapports des agents d'application des lois, des agents de probation et du personnel des services correctionnels ainsi que les déclarations sur les répercussions du crime sur la victime peuvent influencer sur la détermination de la peine; celle-ci, à son tour, aura des répercussions sur la façon dont le contrevenant sera surveillé ainsi que sur les services de réhabilitation et de réintégration

An accused person may be remanded to custody by a judge in the interest of public safety pending further court appearances and determination of their guilt or innocence.

When an offender is found guilty of an offence and is given a sentence which includes some form of supervision (e.g. community service, probation, conditional sentence and/or, in an adult offender's case, incarceration for less than two years), the offender then becomes the responsibility of the Department of Public Safety's Community and Correctional Services Division, which is charged with administering the sentence handed down by a judge.

Once an offender is under the supervision of Community and Correctional Services, correctional staff address the contributing factors to the offence through assessments and court ordered conditions by developing a Case Plan. The development of the Case Plan, in co-operation with the offender, involves looking at the behaviour(s) that brought the offender into conflict with the law, assessing the risks posed to themselves and others, identifying their potential for safe integration / reintegration, and recommending and co-ordinating suitable programs, services and interventions.

In this context, one of the Division's functions is to create opportunities for offenders to change their attitude and behaviour by focusing on the antisocial factors that contributed to the offence, and by participating in programs, services and interventions that introduce and

offerts; de plus, les évaluations du personnel des services correctionnels pourront influencer les décisions sur la surveillance dans la collectivité.

L'accusé peut être gardé en détention préventive par un juge dans l'intérêt de la sécurité publique jusqu'à sa comparution devant le tribunal, qui déterminera sa culpabilité ou son innocence.

Lorsqu'un contrevenant est reconnu coupable d'une infraction et qu'il est condamné à une peine qui inclut une forme ou une autre de surveillance (p. ex. service communautaire, probation, peine avec sursis ou, dans le cas d'un contrevenant adulte, incarcération de moins de deux ans), le contrevenant devient la responsabilité de la Division des services communautaires et correctionnels du ministère de la Sécurité publique, qui est chargée d'administrer la peine imposée par le juge.

Lorsqu'un contrevenant est placé sous la surveillance des Services communautaires et correctionnels, les membres du personnel des services correctionnels s'emploient à déterminer les facteurs à l'origine de l'infraction en procédant à des évaluations et à mettre en œuvre les conditions imposées par le tribunal en élaborant un plan d'intervention. Ce dernier, établi en collaboration avec le contrevenant, comporte l'analyse des comportements qui ont amené le contrevenant à avoir des démêlés avec la justice, l'évaluation du risque qu'il présente pour lui-même et pour les autres, la détermination de son potentiel de réinsertion sociale ainsi que la recommandation et la coordination de programmes, de services et d'interventions appropriés.

Dans ce contexte, l'une des fonctions de la Division consiste à donner aux contrevenants la chance de changer leur attitude et leur comportement en concentrant leurs efforts sur les facteurs antisociaux qui ont contribué à l'infraction et en participant à des programmes,

reinforce positive alternatives. This includes helping to build the capacity of communities to assist in correctional processes, prevention of crime and restorative justice initiatives. When positive changes occur, the percentage of offenders who do not become re-involved in criminal activity increases, which thereby contributes to the well being, quality of life and safety of all New Brunswickers.

In addition to dealing with remanded individuals and sentenced offenders, the Division's other fundamental function is to provide a range of approved services to those who have been victims of crime. These services aim to help victims deal with the resulting trauma, support their recovery, and participate effectively in associated Criminal Justice System proceedings so their concerns and perspectives may be heard and taken into account.

Highlights

Safety and Security

- The Victims Services Act was reviewed in the context of proposed changes to various federal Acts, to ensure consistency.
- An update of the Memorandum of Agreement regarding open custody services for youth offenders was initiated with the Department of Family and Community Services.

Organizational Wellness

- As a means of addressing society's increasing concern over the risks associated

des services et des interventions qui leur présentent des solutions de rechange positives et renforcent ces dernières. Elle doit entre autres aider à accroître la capacité des collectivités de contribuer aux processus correctionnels, à la prévention du crime et aux initiatives de justice réparatrice. Lorsque des changements positifs se produisent, le taux de récidive diminue, ce qui contribue au bien-être, à la qualité de vie et à la sécurité de la population du Nouveau-Brunswick.

En plus de s'occuper des personnes en détention préventive et des contrevenants purgeant une peine, l'autre fonction essentielle de la Division consiste à fournir une gamme de services approuvés aux victimes d'actes criminels. Ces services visent à aider les victimes à surmonter le traumatisme subi, pour favoriser leur rétablissement et pour participer de façon efficace aux procédures connexes du système de justice pénale pour que leurs préoccupations et leurs points de vue puissent être entendus et pris en compte.

Faits marquants

Sécurité et sûreté

- Par souci d'uniformité, la *Loi sur les services aux victimes* a été examinée dans le contexte de changements proposés à diverses lois fédérales.
- Une mise à jour du protocole d'accord relatif aux services de garde en milieu ouvert pour les jeunes contrevenants a été entreprise conjointement avec le ministère des Services familiaux et communautaires.

Mieux-être organisationnel

- Afin de répondre aux préoccupations de plus en plus importantes de la société

with smoking and the effects of second-hand smoke, Community and Correctional Services' tobacco-free policy took effect on April 1, 2004. It aims at protecting the health of staff, inmates and visitors within provincial correctional institutions.

- With a view to addressing the growing recognition of the importance of healthy workplaces and the impact they have on employees as workers and contributing members of society, Community and Correctional Services offered a Healthy Workplace Environment workshop to correctional and probation officers.

Service Delivery

- Preparations for a community-based services administration/operational manual were initiated to establish consistent practices and address training needs.
- A review and update of the division's training plan framework for employees was completed, including victim services, probation, correctional and nursing staff.
- The second phase of the Executive Information System (EIS) was developed and released. It allows for more efficient access to key provincial data related to admissions, involvement in programs, trends and performance, thus enabling greater efficiency and effectiveness within the division.

relativement aux dangers associés au tabac et aux effets de la fumée secondaire, la Division des services communautaires et correctionnels a adopté une politique sur l'interdiction de l'usage du tabac, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2004. Elle vise à protéger la santé des membres du personnel, des détenus et des visiteurs dans les établissements correctionnels provinciaux.

- En raison de la reconnaissance croissante de l'importance des milieux de travail sains et de leurs répercussions sur les employés à titre de travailleurs et de membres productifs de la société, la Division des services communautaires et correctionnels a offert un atelier sur les milieux de travail sains aux agents de correction et de probation.

Prestation des services

- Des préparatifs en vue de l'élaboration d'un manuel d'administration et d'exploitation des services communautaires ont été entrepris afin d'établir des pratiques cohérentes à plus grande échelle et de répondre aux besoins en matière de formation.
- On a procédé à l'examen et à la mise à jour du cadre du plan de formation des employés de la division, y compris du personnel des services aux victimes, des agents de probation, des agents correctionnels et du personnel infirmier.
- La deuxième phase du système d'information administrative (SIA) a été élaborée et mis en oeuvre. Ce système facilite l'accès aux données provinciales clés liées aux admissions, à l'engagement envers les programmes, aux tendances et au rendement, permettant ainsi une plus grande efficacité au sein de notre division.

Partnerships

- A partnership initiative with the Elizabeth Fry Society and Coverdale Centre was undertaken to review female offender service needs and priorities.
- The renewed 5-year Correctional Services Coordination Agreement with the Correctional Service of Canada, formerly called the Canada/New Brunswick Initiative, began.

Victim Services

Community and Correctional Services is responsible for the delivery of services to both adults and children who are victims of crime and come in contact with the Criminal Justice System.

The mandate of Victim Services is to provide a range of support services, ensuring that victims of crime are informed of their rights and of the remedies available to them. They are treated with courtesy and compassion in regard to their involvement with the Criminal Justice System.

Specific program objectives include :

- Ensuring public safety through the provision of quality services to victims of crime.
- Establishing a continuum of services for victims.
- Assisting in reducing the harm done from having been a victim of crime.

Program Description:

Victim Services are provided from twelve locations by designated Victim Services

Partenariats

- Un partenariat avec la Société Elizabeth Fry et le Centre Coverdale a été conclu en vue d'examiner les besoins et les priorités en matière de services aux contrevenantes.
- L'Entente sur la coordination des services correctionnels avec Service correctionnel du Canada, qui était anciennement appelée Initiative correctionnelle du Canada et du Nouveau-Brunswick, a été renouvelée pour cinq ans et mise en œuvre au cours de l'année.

Services aux victimes

La Division des services communautaires et correctionnels est chargée de la prestation de services aux adultes et aux enfants qui sont victimes d'actes criminels et qui entrent en contact avec le système de justice pénale.

Le mandat des Services aux victimes consiste à fournir une gamme de services de soutien et à s'assurer que les victimes d'actes criminels sont informées de leurs droits et des recours dont elles disposent. Elles sont traitées avec égards et compassion relativement à leur participation au système de justice pénale.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- Assurer la sécurité publique grâce à la prestation de services de qualité aux victimes d'actes criminels;
- Garantir la continuité des services aux victimes;
- Contribuer à l'atténuation des conséquences de la victimisation.

Description du programme :

Des services aux victimes sont offerts à partir de douze bureaux par les coordonnateurs désignés

Coordinators and volunteers. Victim Services programs assist victims of crime by:

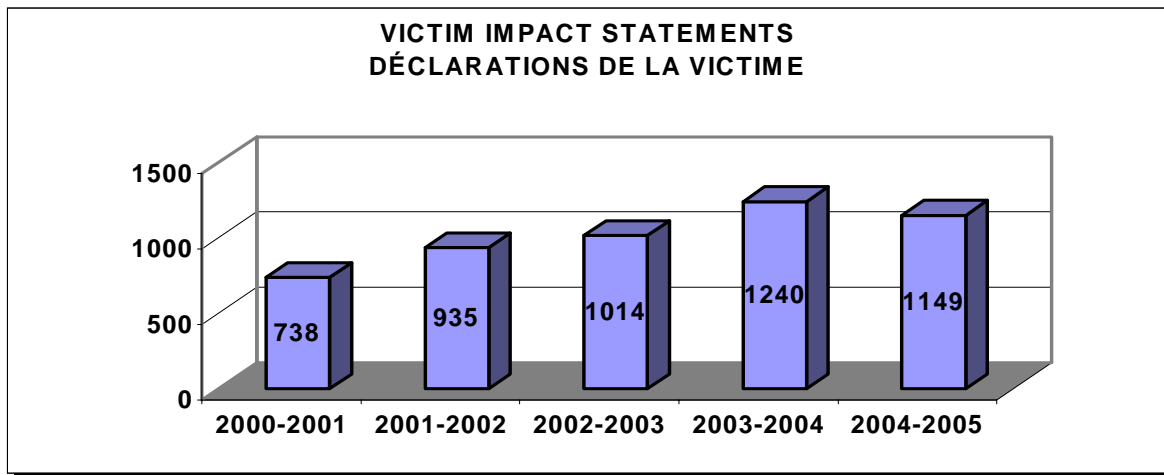
- Providing direct support in crisis situations;
- Coordinating referrals to psychologists to deal with the trauma of being a victim of crime;
- Providing victims with support throughout the criminal justice process;
- Assisting in the preparation of Victim Impact Statements;
- Liaising with community agencies, police and other criminal justice officials to ensure a continuum of care;
- Providing services to meet children's needs throughout the court process;
- Providing crime compensation;
- Providing sentencing outcome information;
- Advising, where applicable, of the registration process with the National Parole Board and the Correctional Service of Canada, for victims to make updated Victim Impact Statements at National Parole hearings, and to obtain release notification on offenders incarcerated by the Correctional Service of Canada.

Assistance in preparation of **Victim Impact Statements** resulted in 1149 statements being submitted to Court in 2004/2005 (1240 in 2003/2004).

des Services aux victimes ainsi que par des bénévoles. Les programmes des Services aux victimes aident les victimes d'actes criminels de diverses façons :

- Soutien direct dans les situations de crise;
- Coordination des renvois vers des services de psychologues pour surmonter le traumatisme associé à la victimisation;
- Soutien aux victimes tout au long du processus de justice pénale;
- Aide à la préparation des déclarations sur les répercussions du crime sur la victime;
- Liaison avec des organismes communautaires, la police et d'autres représentants du système de justice pénale pour garantir la continuité des services;
- Prestation de services visant à répondre aux besoins des enfants pendant le procès;
- Indemnisation des victimes;
- Communication d'information sur la peine imposée;
- Prestation de renseignements, s'il y a lieu, au sujet du processus d'inscription auprès de Service correctionnel Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles afin que les victimes puissent faire des déclarations mises à jour aux audiences de la Commission et puissent obtenir des renseignements au sujet de contrevenants incarcérés par Service correctionnel Canada.

Avec l'aide à la préparation de **déclarations des victimes sur les répercussions du crime**, 1149 déclarations ont été présentées aux tribunaux en 2004-2005 (1240 en 2003-2004).



Referral for **Trauma and Short-Term Counselling** in 2004/2005 resulted in 343 victims receiving trauma counseling (293 in 2003/2004), and 251 victims receiving short term counseling (269 in 2003/2004).

Les renvois vers des services de **consultation post-traumatique et à court terme** en 2004-2005 ont permis à 343 victimes de se prévaloir des services de consultation post-traumatique (293 en 2003-2004), et à 251 victimes de se prévaloir des services de consultation à court terme (269 en 2003-2004).

Benefits under the **Compensation of Victims of Crime Program** may be available if a victim has suffered personal injuries or losses as a direct result of a crime and, whose injuries and losses are not covered by other means. Benefits available may assist them with medical and dental costs, physiotherapy, funeral expenses, relocation and childcare. Victims of property crimes and driving offences are not eligible for benefits under this program.

Les victimes peuvent recevoir des prestations en vertu du **programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels** si elles ont subi des pertes ou des dommages corporels qui ont été causés directement par un crime et qui ne sont pas couverts autrement. Les prestations disponibles peuvent les aider à défrayer les frais dentaires, médicaux, funéraires et de garde ainsi que les coûts de physiothérapie et de déménagement. Les victimes de crimes contre la propriété et d'infractions liées à la conduite ne sont pas admissibles à des prestations en vertu de ce programme.

Compensation for Victims of Crime resulted in 381 victims receiving financial compensation in 2004/2005 (396 in 2003/2004). The total compensation awarded was \$216,068 (\$217,289 in 2003/2004).

Une **indemnisation des victimes d'actes criminels** a été accordée à 381 victimes en 2004-2005 (396 en 2003-2004), pour un total de 216 068 \$ en indemnisation (217 289 \$ en 2003-2004).

Support to the Administration of Justice

The Division plays a key role in supporting other components of the Criminal Justice System. Pursuant to provisions of the *Criminal Code* of Canada, a Judge may direct a Probation Officer to prepare a **Pre-Sentence Report** to assist the Court in understanding the adult offender's background, strengths and needs and any risk to public safety. The Reports are comprehensive and require extensive investigation, including interviews with the offender, family members, employers and often victims, to ensure that all of the information required by law is presented to the Court. Increasingly, the judges are taking the results of risk-needs assessments, along with program options, into consideration. This information is also useful to the Prosecutor and Defense Counsel to ensure that the public interest and the offender's needs are taken into consideration.

In 2004/2005, 1533 Pre-Sentence Reports were completed (1364 in 2003/2004).

Under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*, a Youth Justice Court Judge could request a Pre-Sentence Report to be utilized for a similar purpose in arriving at an appropriate sentence. Reports are prepared by Youth Probation Officers and require extensive contacts and examination of alternatives to custody. Prosecutors and Defense Counsel also benefit from access to these Reports. In 2004/2005, 559 Pre-Sentence Reports were completed (548 in 2003/2004).

Progress reports for review of custodial sentences by Youth Justice Court are required under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*.

Soutien de l'administration de la justice

La Division joue un rôle clé à l'appui d'autres composantes du système de justice pénale. Conformément aux dispositions du *Code criminel* du Canada, un juge peut demander à un agent de probation de rédiger un **rapport présentenciel** pour aider le tribunal à comprendre les antécédents, les forces et les besoins du contrevenant adulte ainsi que les risques qu'il présente pour la sécurité du public. Les rapports présentenciels sont exhaustifs et exigent une enquête approfondie, y compris des entrevues avec le contrevenant, les membres de sa famille, ses employeurs et souvent les victimes, pour que toute l'information exigée par la loi soit présentée au tribunal. De plus en plus, les juges prennent en considération les résultats des évaluations du risque et des besoins, de même que les possibilités de programmes. Cette information est également utile pour le procureur et l'avocat de la défense, qui doivent s'assurer que l'intérêt public et les besoins du contrevenant sont pris en considération.

En 2004-2005, 1533 rapports présentenciels ont été rédigés (1364 en 2003-2004).

En vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, un juge du tribunal pour adolescents peut demander qu'un rapport présentenciel soit utilisé à des fins semblables en vue d'en arriver à une décision appropriée. Les rapports sont rédigés par l'agent de probation de l'adolescent et nécessitent des communications nombreuses et l'examen de toutes les possibilités. Les procureurs et l'avocat de la défense ont également accès à ces rapports. En 2004-2005, 559 rapports présentenciels ont été rédigés (548 en 2003-2004).

Des rapports d'étape établis en vue de l'examen de la peine de placement sous garde par le tribunal pour adolescents sont requis par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*.

Adult and Youth Probation Officers enforce the Conditions of Probation and Conditional Sentences as set by the Court. Through active supervision and program assistance, the objective is to ensure compliance. When offenders do not fulfil their obligations, Probation Officers must bring the offender before the Court to be held accountable. In such instances, the Probation Officer is required to lay a complaint to Police for investigation and initiation of a criminal charge and is often called upon to testify.

Offender Risk Assessment and Case Management

The Department uses objective assessment instruments as a way of evaluating the risk of re-offending, and also to assist in the development of an appropriate case management plan for each young person and adult offender which focuses on addressing specific needs.

Adult offenders under supervision receive a **Level of Services Inventory (LSI)** Assessment and young persons receive the **Youth Offender Level of Service Inventory (YOLSI)** Assessment. The Level of Services Inventory provides a comprehensive overview of an offender's particular risk and needs.

Offenders found guilty of a sexual offence receive an additional assessment that addresses historical risk factors.

Adult Offender Services

Adult Community Services

Adult Community Services are available for any adult diverted from court, or sentenced to Probation or Conditional Sentence. Sentences

Les agents de probation pour adultes et pour adolescents appliquent les conditions de probation et les peines avec sursis imposées par le tribunal. L'objectif est d'assurer le respect des conditions à l'aide d'une surveillance active et du soutien des programmes. Lorsqu'un contrevenant ne s'acquitte pas de ses obligations, l'agent de probation doit l'emmener devant le tribunal pour qu'il réponde de ses actes. Dans de tels cas, l'agent de probation doit déposer une plainte à la police en vue d'une enquête et du dépôt d'accusations criminelles et est souvent appelé à témoigner.

Évaluation du risque posé par le contrevenant et gestion de cas

Le Ministère utilise des outils d'évaluation objectifs pour évaluer le risque de récidive et pour contribuer à l'élaboration, pour chaque adolescent et contrevenant adulte, d'un plan de gestion de cas approprié qui est axé sur des besoins précis.

Les contrevenants adultes sous surveillance subissent l'évaluation de l'**Inventaire du niveau de service (INS)** et les adolescents subissent l'évaluation de l'**Inventaire des niveaux de services pour jeunes délinquants (INSJD)**, qui donnent un aperçu complet des risques et des besoins.

Les contrevenants reconnus coupables d'une infraction sexuelle subissent une évaluation additionnelle qui tient compte des facteurs de risque historiques statiques.

Services aux contrevenants adultes

Services communautaires aux adultes

Les services communautaires aux adultes visent les contrevenants adultes déjudiciarisés ou assujettis à une ordonnance de probation ou à

administered are given by the Provincial Court and the Court of Queen's Bench under the *Criminal Code of Canada, the Controlled Drugs and Substances Act, the Provincial Offences Procedure Act* and various Federal Statutes.

Community and Correctional Services Offices are found in twelve (12) locations. Along with three (3) satellite offices, they administer the following range of community-based sentences and programs:

Alternative Measures divert low-risk adults who have committed a minor crime from the formal criminal justice system. It allows them to take responsibility for their actions in the community. Adults may have to make a formal apology to their victims, attend counseling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution. Victims and community members participate in formulating Agreements with adults as volunteer members of Alternative Measures Committees. Appropriate cases for diversion are screened and referred by police, in consultation with prosecutors, as needed.

In 2004/2005, 685 adults were admitted to the Alternative Measures Program rather than participating in criminal court proceedings (383 in 2003/2004). This reflects the number of eligible candidates being referred to the Alternative Measures Program by New Brunswick police agencies.

The **Fine Option Program** allows adults who are unable to pay a fine due to financial hardship, to provide services of an equivalent value to a community organization.

une peine avec sursis. Les peines sont imposées par la Cour provinciale et la Cour du Banc de la Reine en vertu du *Code criminel* du Canada, de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et de diverses lois fédérales.

Les bureaux des Services communautaires et correctionnels se trouvent à douze (12) endroits. Aidés de trois (3) bureaux satellites, ils administrent les peines et les programmes axés sur la collectivité qui suivent :

Le Programme de mesures de rechange permet aux adultes à faible risque qui ont commis un crime mineur de contourner le système de justice pénale. Ceci permet aux contrevenants d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement. Les victimes ainsi que les membres de la collectivité participent à la formulation des ententes avec les adultes à titre de membres bénévoles des comités chargés des mesures de rechange. Les cas pouvant faire l'objet de mesures de rechange sont présélectionnés et proposés par la police, en consultation avec les procureurs, au besoin.

En 2004-2005, 685 adultes ont participé au Programme des mesures de rechange au lieu de subir une poursuite en justice pénale (383 en 2003-2004). Ceci reflète le nombre de candidats admissibles qui sont renvoyés au Programme de mesures de rechange par les services de police du Nouveau-Brunswick.

Le Programme d'option-amende permet aux adultes de s'acquitter d'amendes qu'ils ne peuvent pas payer en raison de difficultés financières en offrant des services d'une valeur équivalente à un organisme communautaire.

In 2004/2005, 447 adults were admitted to this Program (529 in 2003/2004).

The **Community Service Work Program** is an optional condition of Probation where adults perform a court-ordered number of hours of unpaid service to benefit their community in soup kitchens, churches and other agencies.

In 2004/2005, 425 adult offenders were ordered to do community service work, as a condition of their probation order (380 in 2003/2004).

Probation is a sentence of the court that allows an offender to remain under supervision in the community subject to conditions prescribed by the Court. Conditions may include keeping the peace, being of good behaviour, refraining from drugs and alcohol and reporting regularly to a Probation Officer. Community service work, restitution and attendance at rehabilitative programs and counseling may also be required.

In 2004/2005, 1775 adults were placed on Probation (1731 in 2003/2004). The average monthly provincial caseload of adults on Probation was 2194 (2101 in 2003/2004).

Conditional Sentence is a court-ordered term of incarceration that is directed to be served in the community under strict conditions and supervision. In most cases, offenders must remain at their place of residence except as otherwise specified by the Court. Telephone monitoring and home checks are done to ensure compliance. The court may also impose other conditions like program attendance, employment and restitution.

En 2004-2005, 447 adultes y ont participé (529 en 2003-2004).

Le **programme de travaux communautaires** est une condition optionnelle de probation en vertu de laquelle les contrevenants adultes travaillent bénévolement pendant un nombre d'heures imposé par le tribunal au profit de leur collectivité dans les soupes populaires, les églises et d'autres organismes.

En 2004-2005, 425 contrevenants adultes ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole en tant que condition prévue dans leur ordonnance de probation (380 en 2003-2004).

La **probation** est une peine du tribunal qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent consister à ne pas troubler l'ordre public, à bien se conduire, à s'abstenir de consommer de la drogue et de l'alcool et à se rapporter régulièrement à un agent de probation. Les travaux communautaires, la restitution et la participation à des programmes de réhabilitation et de counseling sont aussi des conditions possibles.

En 2004-2005, 1775 adultes ont été placés en probation (1731 en 2003-2004). Le nombre moyen mensuel provincial d'adultes en probation était de 2194 (2101 en 2003-2004).

La **peine avec sursis** est une période d'incarcération imposée par le tribunal qui doit être purgée dans la collectivité moyennant des conditions et une surveillance strictes. Dans la plupart des cas, les contrevenants doivent demeurer à leur domicile, à moins de dispositions contraires du tribunal. Une surveillance téléphonique et des visites à domicile permettent de vérifier le respect des conditions. Le tribunal peut également imposer d'autres conditions, comme la participation à un programme, un emploi et la restitution.

In 2004/2005, 633 offenders received Conditional Sentences (615 in 2003/2004). The average monthly provincial caseload was 347 (325 in 2003/2004).

Adult Program Interventions

The Division utilizes new technologies and programs in an effort to ensure an efficient correctional system. Offender risk/needs assessment tools are used to determine security requirements, to guide program interventions and to assist the sentencing process. Programs and services are designed to address known factors that can lead to crime.

Through the assessment of risk and needs and the development of individualized case management plans, specific risk factors can be identified for change.

Research has determined that five criminogenic rehabilitation programs address the majority of adult offender issues:

- **Substance Abuse Treatment**
- **Anger Management**
- **Cognitive and Life Skills**
- **Partner Abuse**
- **Community-Based Sex Offender Programs**

These programs are aimed at lowering the offender's risk of re-offending by modifying the assessed anti-social factors. When pro-social changes occur in relation to these areas, the likelihood of an offender returning to criminal activity is reduced. Community and Correctional Services also has partnerships with community-based organizations that

En 2004-2005, 633 contrevenants ont été condamnés à une peine avec sursis (615 en 2003-2004). Le nombre mensuel moyen d'adultes purgeant une peine avec sursis dans la province était de 347 contrevenants (325 en 2003-2004).

Interventions auprès des contrevenants adultes dans le cadre de programmes

La Division utilise des technologies et des programmes récents afin d'assurer l'efficacité du système correctionnel. Des outils d'évaluation des risques et des besoins sont utilisés pour établir les exigences en matière de sécurité, pour orienter les interventions sous la forme de programmes et pour faire avancer le processus de détermination de la peine. Les programmes et les services sont conçus de façon à traiter les facteurs criminogènes connus.

L'évaluation du risque et des besoins et l'élaboration de plans individuels de gestion de cas permettent de cibler les facteurs de risque précis qui peuvent être modifiés.

Les recherches ont permis de déterminer que cinq programmes de réhabilitation pour les criminels abordent la majorité des problèmes des contrevenants adultes :

- **Traitement de la toxicomanie**
- **Maîtrise de la colère**
- **Capacités cognitives et aptitudes à la vie quotidienne**
- **Violence conjugale**
- **Programmes communautaires pour délinquants sexuels**

Ces programmes visent à diminuer le risque de rechute du contrevenant en modifiant les facteurs antisociaux évalués. Lorsque des changements prosociaux se produisent relativement à ces domaines, les probabilités de récidive s'en trouvent réduites. Les Services communautaires et correctionnels ont également conclu des partenariats avec des organismes

provide reintegration support programs, services and interventions in such areas as employability enhancement, transportation, transitional housing, income support, and family and spiritual counselling.

In 2004/2005, there were 220 community based programs (219 in 2003/2004). Furthermore, program participation increased by just under 61% to 1298 participants (808 in 2003/2004). The number of programs and participants typically varies from year to year due to the fact that provision responds to individual offender risks and needs. Community and Correctional Services continues to face the challenge of assuring client participation in identified programs.

The increase in the number of participants in 2004/2005 can also partly be explained by the standardization of program data entry practices in the province to ensure accuracy.

Adult Custody Services Provincial Correctional Institutions

The Division operates five adult provincial correctional institutions which hold both remanded and sentenced adults. Their rated capacities are as follows:

Bathurst Detention Centre	10
Dalhousie Detention Centre	26
Madawaska Regional Correctional Centre (male and female)	70
Moncton Detention Centre	58
Saint John Regional Correctional Centre (male and female)	120
Total Adult Capacity	284

communautaires qui offrent des programmes de réinsertion sociale, des services et des interventions dans des domaines de l'amélioration des capacités d'emploi, les transports, les logements de transition, le soutien au revenu et le counseling familial et religieux.

En 2004-2005, le nombre global de programmes communautaires était de 220 (219 en 2003-2004). De plus, la participation aux programmes a augmenté de tout près de 61 p. 100 pour passer à 1298 participants (808 en 2003-2004). Le nombre de programmes et de participants varie généralement d'année en année parce que la prestation des programmes est fondée sur les besoins des contrevenants et les risques qu'ils posent pour la société. Les Services communautaires et correctionnels continuent à relever le défi d'assurer la participation des clients aux programmes ciblés.

L'augmentation du nombre de participants en 2004-2005 s'explique également en partie par la pratique de la normalisation de la saisie des données sur les programmes dans l'ensemble de la province afin d'assurer l'exactitude.

Services de garde pour adultes Établissements correctionnels provinciaux

La Division administre cinq établissements correctionnels provinciaux pour adultes où sont détenus les contrevenants purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Leur capacité est la suivante :

Centre de détention de Bathurst	10
Centre de détention de Dalhousie	26
Centre correctionnel régional du Madawaska (hommes et femmes)	70
Centre de détention de Moncton	58
Centre correctionnel régional de Saint-Jean (hommes et femmes)	120
Capacité totale (contrevenants adultes)	284

Adult Custody Admissions totaled 3232 in 2004/2005 (3409 in 2003/2004). Overall, 1540 remands pending a court appearance and 1290 sentences to custody were ordered in 2004/2005 (1467 and 1453 respectively in 2003/2004). The daily average adult custody population was 323 in 2004/2005 (310 in 2003/2004).

The **Temporary Absence Program** permits sentenced provincial offenders to be conditionally released from a correctional institution for medical, humanitarian or rehabilitative reasons which facilitate re-entry to the community.

Offenders who apply for temporary absence are assessed by the Classification Committee of the institution. The Level of Service Inventory (LSI) risk assessment, institutional conduct, and the offender's case management plan are considered. All aspects of the proposed release plan are verified by staff, including notification to victims. Consultation with police in the location of the proposed release is done in all cases. If released, offenders are under strict conditions and are monitored.

In 2004/2005, 459 offenders were granted full or daily temporary absences under supervision (565 in 2003/2004). Overall, these offenders were granted a total of 743 full or daily temporary absences in 2004/2005 (941 in 2003/2004).

On any given day, there was an average of 16 full or daily temporary absences in 2004/2005 (15 in 2003/2004).

Les **admissions sous garde de contrevenants adultes** ont totalisé 3232 personnes en 2004-2005 (3409 en 2003-2004). En tout, 1540 détentions préventives jusqu'à la comparution devant le tribunal et 1290 peines de garde ont été ordonnées en 2004-2005 (1467 et 1453 respectivement en 2003-2004). La population quotidienne moyenne de contrevenants adultes en milieu de garde était de 323 en 2004-2005 (310 en 2003-2004).

Le **Programme d'absence temporaire** permet aux contrevenants qui purgent une peine dans un établissement correctionnel provincial d'être remis en liberté sous conditions pour des motifs médicaux, humanitaires ou de réhabilitation, ce qui facilite leur réinsertion dans la collectivité.

Les contrevenants qui présentent une demande d'absence temporaire sont évalués par le comité de classement de l'établissement. L'évaluation du risque de l'inventaire du niveau de service (INS), la conduite du détenu et son plan de gestion de cas sont pris en considération. Tous les aspects du plan de libération proposé sont vérifiés par le personnel, y compris la notification des victimes. Dans tous les cas, le service de police du lieu de libération proposé est consulté. Les contrevenants libérés doivent respecter des conditions strictes et font l'objet d'une surveillance.

En 2004-2005, 459 contrevenants ont bénéficié d'absences temporaires complètes ou de jour sous surveillance (565 en 2003-2004). En tout, ces contrevenants ont profité de 743 absences temporaires complètes ou de jour en 2004-2005 (941 en 2003-2004).

En moyenne, il y avait 16 absences temporaires complètes ou de jour, à tous les jours, en 2004-2005 (15 en 2003-2004).

Federal Correctional Institutions

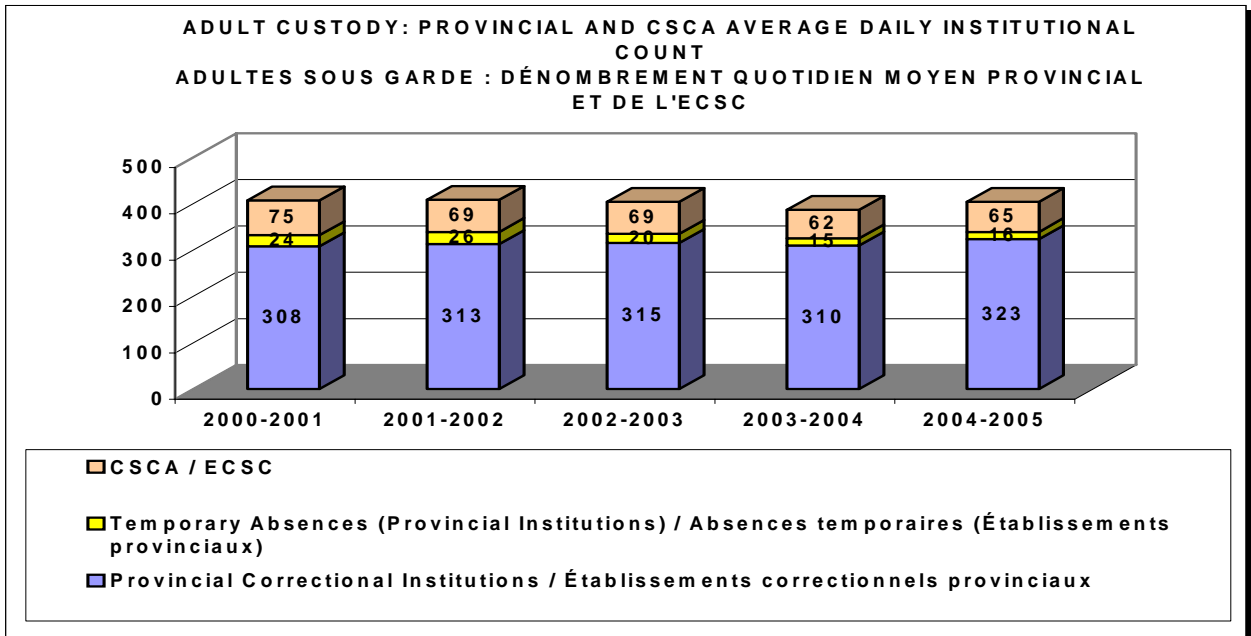
The Division has access to federal custody beds in the Maritimes under a Memorandum of Agreement with Correctional Service of Canada. These beds are located at the Dorchester, Springhill, Westmorland and Atlantic Institutions. Provincial offenders serving more than 12 months and sex offenders serving more than 6 months are eligible for transfer under the Correctional Services Coordination Agreement (CSCA).

In 2004/2005, there were 128 transfers of provincial offenders to federal facilities under this initiative (110 in 2003/2004). The average daily population of provincial offenders in federal custody was 65 (62 in 2003/2004).

Établissements correctionnels fédéraux

La Division a également accès à des places dans des établissements fédéraux des Maritimes en vertu d'un protocole d'entente avec Service correctionnel Canada. Les établissements de Dorchester, Springhill, Westmorland et Atlantique sont visés par l'entente. Les contrevenants purgeant une peine de plus de 12 mois dans un établissement provincial et les délinquants sexuels condamnés à une peine de plus de six mois sont admissibles à un transfert en vertu de l'Entente de coordination des services correctionnels entre le Canada et le Nouveau-Brunswick (ECSC).

En 2004-2005, 128 transferts de contrevenants provinciaux dans des établissements fédéraux ont eu lieu en vertu de cette initiative (110 en 2003-2004). La population quotidienne moyenne de contrevenants provinciaux dans les établissements fédéraux était de 65 personnes (62 en 2003-2004).



Youth Offender Services

The *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* came into effect in April 2003 to replace the *Young Offenders Act (YOA)*. The YCJA introduced a number of new measures to reduce the reliance on custody as a sentencing option, and the dependency on the formal court system for dealing with minor offences. Supervision through rehabilitation for youth was enhanced, upon reintegration from custody, and the role of victims in the youth justice system was strengthened.

Youth Community Services

Youth services focus on any youth (between his/her twelfth (12th) and eighteenth (18th) birthday) who commits an offence and is diverted from court, or, who receives a sentence from the Youth Court under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* or the *Provincial Offences Procedure Act for Young Persons*.

Community-based services are administered and provided in all regions of the province. The New Brunswick Youth Centre accommodates youth sentenced to secure custody, as well as Youth Justice Court remands. Under an agreement with the Department of Family and Community Services, the Division also has access to six (6) community group homes and a network of approved foster homes, which are designated as places of Open Custody.

The Division administers a number of youth programs.

Extrajudicial Sanctions, also referred to as **Alternative Measures**, divert low risk youth

Services aux jeunes contrevenants

La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* est entrée en vigueur en avril 2003 pour remplacer la *Loi sur les jeunes contrevenants (LJC)*. La LSJPA a présenté de nouvelles mesures visant à réduire le recours à l'incarcération comme option de détermination de la peine et le recours au système judiciaire pour les infractions mineures. En contrepartie, la LSJPA a aussi amélioré la surveillance grâce à la réhabilitation des adolescents lors de leur réinsertion sociale et accru le rôle des victimes dans le système de justice pour les jeunes.

Services communautaires aux jeunes

Les services communautaires aux jeunes visent les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui sont déjudiciarisés ou qui font l'objet d'une décision du tribunal pour adolescents en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* ou de la *Loi sur la procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents*.

Des services communautaires sont administrés et offerts dans tous les bureaux de la province. Le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick héberge les adolescents condamnés à une peine en milieu de garde fermé ainsi que ceux qui sont gardés en détention préventive jusqu'à leur comparution devant le tribunal pour adolescents. En vertu d'une entente avec le ministère des Services familiaux et communautaires, la Division a accès à six (6) foyers de groupe communautaires et à un réseau de foyers d'accueil approuvés désignés pour la garde en milieu ouvert.

La Division administre les établissements de garde et les programmes pour adolescents suivants :

Les **sanctions extrajudiciaires**, aussi nommées **mesures de rechange**, évitent aux adolescents à

who have committed minor offences from the formal court system and allows them to take responsibility for their actions in the community. Youth may have to make a formal apology to their victims, attend counseling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution.

As with adults, victims and community volunteer members are involved in setting measures for cases referred by police.

In 2004/2005, 700 youth were admitted to the Alternative Measures Program (680 in 2003/2004).

The **Fine Option Program** allows youth who are unable to pay a court-ordered fine to provide services of equivalent value to community organizations.

In 2004/2005, 43 youth were admitted to the Program (80 in 2003/2004).

As with adults, the **Community Service Work** program is an optional condition of Probation where youth perform a court-ordered number of hours of service for community organizations.

In 2004/2005, 256 youth received a Community Service condition (237 in 2003/2004).

Probation is a sentence of the Youth Court, which allows an offender to remain in the community under supervision and bound by specific conditions prescribed by the court. Conditions may include school attendance, curfew, or participation in programs.

faible risque de passer par le système formel de justice tout en leur permettant d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement.

Comme dans le cas des contrevenants adultes, des victimes ainsi que des membres bénévoles de la collectivité participent à l'établissement de mesures pour les cas proposés par la police.

En 2004-2005, 700 jeunes ont été admis au Programme de mesures de rechange (680 en 2003-2004).

Le **Programme d'option-amende** permet à un jeune contrevenant de s'acquitter d'une amende imposée par le tribunal qu'il ne peut pas payer en offrant des services d'une valeur équivalente à des organismes communautaires.

En 2004-2005, 43 jeunes ont été admis au programme (80 en 2003-2004).

Comme dans le cas des contrevenants adultes, le **Programme de travaux communautaires** est une condition optionnelle de la probation en vertu de laquelle les adolescents effectuent un nombre déterminé par le tribunal d'heures de travail pour des organismes communautaires.

En 2004-2005, 256 jeunes ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole (237 en 2003-2004).

La **probation** est une décision du tribunal pour adolescents qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent inclure l'assiduité scolaire, un couvre-feu ou la participation à des programmes.

A total of 450 youth probation cases were opened in 2004/2005 (436 in 2003/2004). The average monthly provincial youth probation caseload was 595 (688 in 2003/2004).

Continued emphasis on the use of alternatives to court proceedings through extrajudicial measures such as police practices of issuing warnings, cautions and referrals to alternative measures for minor offences, may account for the reduction.

The **Intensive Support Program** for youth admits youth that might otherwise receive a custody sentence to a period of more intensive probation. This enhanced program focuses on providing the youth and family access to an array of pro-social activities. Limited admissions to the program allow for high staff/client contact and specialized interventions including curfew monitoring and family nurturing training for parents.

In 2004/2005, 40 youth and their families participated in the program (83 in 2003/2004).

A **Deferred Custody and Supervision order** may be used when it is consistent with the purpose and principles of sentencing and when the restrictions on custody for a specified period do not exceed six months. It does not apply to serious, violent offences. Young persons serve their time in the community and must follow conditions set by the youth justice court judge. These may include a curfew or ongoing attendance in an intensive program that focuses on educational, psychological, anger management and family support needs. A breach of conditions may result in a modification of the conditions, which could include being ordered to serve the remaining time as if it were a custody and supervision order.

Un total de 450 dossiers de surveillance d'adolescents en probation ont été ouverts en 2004-2005 (436 en 2003-2004). Le nombre mensuel provincial moyen de jeunes en probation était de 595 adolescents (688 en 2003-2004). L'utilisation de sanctions extrajudiciaires telles que les avertissements émis par la police, les mises en garde et les renvois aux mesures extrajudiciaires pour les infractions moins sérieuses pourrait expliquer cette réduction.

Le **Programme de réadaptation intensive** pour les adolescents permet à des jeunes qui autrement feraient face à une peine d'emprisonnement de suivre une période de probation plus intensive. Ce programme renforcé fournit à l'adolescent et à sa famille un accès à une vaste gamme d'activités prosociales. Le nombre limité d'admissions au programme permet une relation suivie entre le personnel et le client et des interventions spécialisées, dont la surveillance du couvre-feu et des cours de soins familiaux pour les parents.

En 2004-2005, 40 jeunes et leur famille ont participé au programme (83 en 2003-2004).

L'**ordonnance différée de placement et de surveillance** peut être utilisée lorsqu'elle est conforme aux principes et aux objectifs de la détermination de la peine et aux limites en matière de placement sous garde pour une période précisée n'allant pas au-delà de six mois. Cette option n'est pas considérée lorsque l'infraction est grave et violente. L'adolescent purge sa peine dans la collectivité et doit respecter les conditions fixées par le juge du tribunal pour adolescents, par exemple un couvre-feu ou l'obligation de participer à un programme de réadaptation intensive portant sur les besoins éducationnels, psychologiques, de maîtrise de la colère ou de soutien familial. Un manquement aux conditions peut entraîner la modification de celles-ci, ce qui peut signifier que l'adolescent devra purger le reste de la peine comme s'il s'agissait d'une ordonnance de

In 2004/2005, 107 young persons were sentenced to deferred custody and supervision orders (110 in 2003/2004).

The **Portage Substance Abuse Treatment Program** is located at Cassidy Lake, New Brunswick. Community and Correctional Services purchases 16 residential beds for youth aged 14-18 years. In 2004/2005, there were 41 admissions to this program (47 in 2003/2004).

Youth Program Interventions

Community and Correctional Services has contracts with community-based organizations for the delivery of **anger management, cognitive/life skills, family support** and **mentorship** programs to youth. These programs are either facilitated in partnership with the school system or in a community centre.

The previously mentioned **Intensive Support Program** is available to youth throughout the province, as a condition of a probation or deferred custody and supervision order.

Community and Correctional Services has partnership contracts for the delivery of some **alternative education** programs. These are for young persons unable to function effectively in a regular public school system setting.

Youth Open Custody Services

Open Custody is a sentence of the Youth Court that results in the placement of a youth

placement et de surveillance.

En 2004-2005, 107 jeunes ont reçu une ordonnance de placement et de surveillance d'application différée (110 en 2003-2004).

Le Programme de traitement de la toxicomanie

Portage se donne à Cassidy Lake (Nouveau-Brunswick). La Division des services communautaires et correctionnels achète 16 places en résidence communautaire pour des adolescents âgés de 14 à 18 ans. En 2004-2005, 41 jeunes ont été admis au programme (47 en 2003-2004).

Interventions auprès des jeunes contrevenants dans le cadre de programmes

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec des organismes communautaires pour la prestation de programmes de **gestion de la colère, d'apprentissage cognitif des aptitudes à la vie quotidienne, de soutien familial et de mentorat** à l'intention des adolescents. Ces programmes sont offerts en partenariat avec le système scolaire ou dans un centre communautaire.

Le **Programme de réadaptation intensive** pour les adolescents, imposé dans le cadre d'une ordonnance de probation ou d'une ordonnance différée de placement et de surveillance, est disponible dans l'ensemble de la province.

La Division des services communautaires et correctionnels a conclu des contrats de partenariat pour la prestation de certains programmes **d'éducation de rechange**. Ces programmes visent les adolescents qui ont de la difficulté à fonctionner de façon efficace dans l'environnement du système scolaire public ordinaire.

Services pour adolescents sous garde en milieu ouvert

La **garde en milieu ouvert** est une peine imposée par le tribunal pour adolescents qui consiste en un

in a community group home or a foster home for a specified time, with associated rehabilitative programs and services.

In 2004/2005, 130 young persons were admitted to open custody (107 in 2003/2004). On any given day, there was an average of 28 youth in Open Custody (31 in 2003/2004).

Community and Correctional Services also has partnerships with community-based organizations that provide programs and services in such areas as reintegration support and client mentorship.

Youth Secure Custody Services

Custody and Community Supervision is a sentence of the Youth Court that results in the confinement of a young person on remand or sentence, at the New Brunswick Youth Centre in Miramichi. The New Brunswick Youth Centre is a one hundred bed facility with a variety of programs and professional services for youth. The facility's approach is based on the Therapeutic Community Model, which prepares youth for community re-entry. This model emphasizes self-help and the creation of a beneficial community environment based on peer support and positive role modeling.

The new Youth Criminal Justice Act (*YCJA*) provides that all custody orders include a period of supervision in the community. The purpose of community supervision is to ensure appropriate supervision and support for the young person during the transition from custody back to his or her community.

placement dans un foyer de groupe communautaire ou un foyer d'accueil pendant une période déterminée, incluant la prestation de programmes et de services de réhabilitation.

En 2004-2005, 130 adolescents ont été condamnés à une peine de garde en milieu ouvert (107 en 2003-2004). En moyenne, chaque jour, 28 adolescents purgeaient une telle peine (31 en 2003-2004).

La Division des services communautaires et correctionnels a également conclu des partenariats avec des organismes communautaires qui fournissent des programmes et des services dans des domaines comme le soutien à la réintégration et l'encadrement des clients.

Services pour adolescents mis sous garde

L'ordonnance de placement et de surveillance est une peine imposée par le tribunal pour adolescents qui prévoit une détention au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick à Miramichi pour les adolescents purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick est un établissement de cent lits offrant une gamme de programmes et de services professionnels aux jeunes. L'approche utilisée est fondée sur le modèle de communauté thérapeutique, qui prépare l'adolescent à la réinsertion sociale et met l'accent sur l'initiative personnelle et la création d'un milieu communautaire positif axé sur le soutien des pairs et les modèles de comportement positifs.

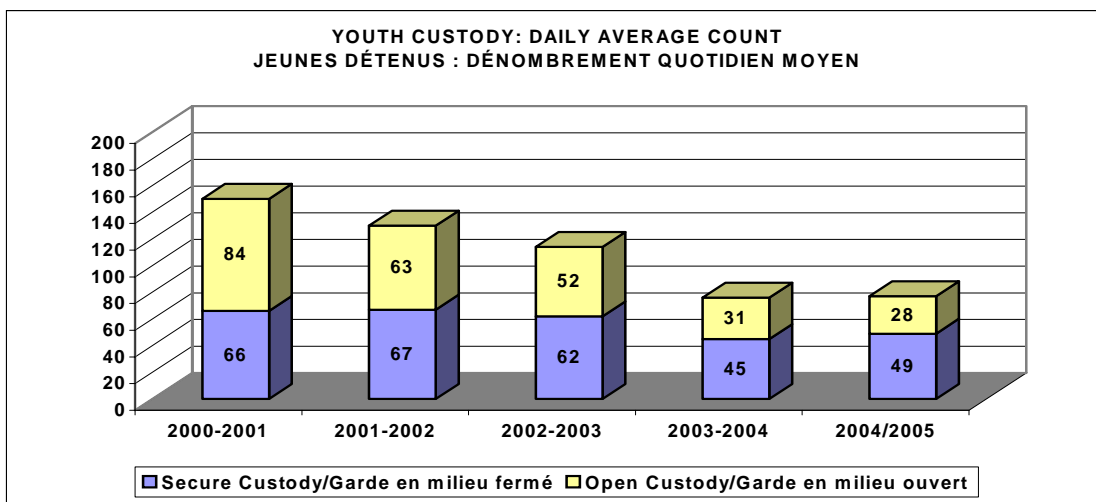
La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* prévoit que toutes les ordonnances de mise sous garde comportent une période de surveillance dans la collectivité. La surveillance dans la collectivité vise à s'assurer que l'adolescent profite d'une surveillance et d'une assistance adéquates durant la transition entre la mise sous garde et son retour dans la collectivité.

If a young person breaches a condition while under supervision in the community, reviews will be held that may result in a change in conditions or in the young person being returned to custody for a portion, or the remainder, of their sentence.

There were 365 youth secure custody admissions in 2004/2005 (376 in 2003/2004). There were 270 remands and 137 custody and supervision orders in 2004/2005 (296 and 122 respectively in 2003/2004). The daily average secure custody population of youth was 49 in 2004/2005 (45 in 2003/2004).

Si un adolescent manque à une condition durant la surveillance dans la collectivité, un examen aura lieu et il pourrait s'ensuivre un changement dans les conditions ou le renvoi sous garde de l'adolescent pour une partie de la peine ou le reste de celle-ci.

En 2004-2005, 365 adolescents ont été admis en milieu de garde fermé (376 en 2003-2004). Un total de 270 détentions préventives et de 137 ordonnances de placement et de surveillance ont eu lieu en 2004-2005 (296 et 122 respectivement en 2003-2004). La population quotidienne moyenne d'adolescents en milieu de garde fermé était de 49 en 2004-2005 (45 en 2003-2004).



Youth Advocate

The Youth Advocate reports to the Minister and is mandated to monitor the mechanisms and processes that keep youth in our care safe from harm while ensuring all interventions are timely and appropriate.

Regular visits are made to youth incarcerated at the New Brunswick Youth Centre, and to youth that are voluntarily attending the Portage Substance Abuse Treatment Program located at Cassidy Lake, New Brunswick. New youth at both facilities are routinely advised of how to directly contact the Youth Advocate.

In 2004/2005, files were opened for 58 youths (73 in 2003/2004). This means that just under 20% of the 297 young persons in secure custody submitted one or more complaints or queries.

Of the 269 complaints/queries (123 in 2003/2004), the most prevalent concerns were:

- Unfair or inconsistent treatment by staff: 131 or 49% (60; 49% in 2003/2004)
- Lack of staff responsiveness to requests: 40 or 15% (20; 16% in 2003/2004)
- Physical shortcomings of the facility: 29 or 11% (15; 12% in 2003/2004)
- Information/advice: 34 or 13% (8; 7% in 2003/2004)

Défenseur des droits des jeunes

Le défenseur des droits des jeunes relève du ministre et a pour mandat de surveiller les mécanismes et les procédés qui assurent la sécurité des jeunes qui sont sous la garde du Ministère, et de s'assurer que toutes les interventions sont rapides et appropriées.

Il effectue régulièrement des visites aux adolescents qui sont incarcérés au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick et aux adolescents qui participent volontairement au programme de traitement de la toxicomanie Portage, à Cassidy Lake, au Nouveau-Brunswick. Les jeunes qui sont admis aux deux établissements sont systématiquement informés qu'ils peuvent communiquer directement avec le défenseur des droits des jeunes.

En 2004-2005, des dossiers ont été ouverts relativement à 58 adolescents (73 en 2003-2004). Tout près de 20 p. 100 des 297 jeunes en milieu fermé ont soumis une ou plusieurs plaintes ou demandes.

Sur les 269 plaintes et demandes (123 en 2003-2004), les préoccupations les plus courantes étaient :

- Traitement injuste ou irrégulier de la part du personnel : 131 ou 49 p. 100 (60; 49 p. 100 en 2003-2004)
- Manque de réceptivité du personnel aux demandes : 40 ou 15 p. 100 (20; 16 p. 100 en 2003-2004)
- Lacunes physiques de l'établissement : 29 ou 11 p. 100 (15; 12 p. 100 en 2003-2004)
- Information/conseils : 34 ou 13 p. 100 (8; 7 p. 100 en 2003-2004)

Over 25% of the total complaints/queries in 2004/2005 were submitted by just 6 youths. Another 25% of the total complaints/queries were submitted by 11 youths.

Complaints and concerns are submitted confidentially and are dealt with in a timely manner. They are brought to the attention of both the facility director and the Director of Operations at the Department of Public Safety's head office. The facility director investigates each complaint, often consulting directly with the youth as well as staff to verify the context and facts associated with a complaint. In every case, the Youth Advocate is advised of the manner in which the complaint has been addressed. This may involve such actions as clarifying the facility's operational rules and behavioral expectations involving the youth and/or staff member(s).

Whenever warranted, a written response to the complaint is provided to the Youth Advocate that identifies the action(s) taken as a result of the complaint, e.g. an operational policy clarification or change.

In addition, the Youth Advocate meets quarterly with the Deputy Minister and senior Community and Correctional Services managers and may raise any matters believed to warrant further attention.

Service Contracts and Volunteer Services

Community and Correctional Services contracts with a number of community-based organizations for the provision of services to male and female adult offenders, male and female young persons and their families.

Plus de 25p. 100 des plaintes et demandes en 2004-2005 ont été soumises par six jeunes. Un autre 25p. 100 du total des plaintes et demandes ont été soumises par onze jeunes.

Les plaintes et les préoccupations sont soumises en toute confidentialité et sont étudiées dans des délais raisonnables. Elles sont portées à l'attention du directeur de l'établissement et du directeur des opérations au bureau central du ministère de la Sécurité publique. Le directeur de l'établissement enquête sur chaque plainte, consultant souvent l'adolescent et les membres du personnel directement pour vérifier le contexte et les faits. Dans chaque cas, le défenseur des droits des jeunes est avisé de la manière dont la plainte a été réglée. Par exemple, il peut s'agir de clarifier les règles opérationnelles de l'établissement et les attentes en matière de comportement avec l'adolescent et les membres du personnel.

Toutes les fois que cela est justifié, une réponse écrite est fournie au défenseur des droits des jeunes pour exposer les mesures qui ont été prises à la suite de la plainte, p. ex. un éclaircissement ou un changement relatif à la politique opérationnelle.

De plus, le défenseur des droits des jeunes rencontre trimestriellement le sous-ministre et les gestionnaires supérieurs des Services communautaires et correctionnels et peut soulever les questions qui, à son avis, sont susceptibles de mériter leur attention.

Contrats de services et services bénévoles

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec un certain nombre d'organismes communautaires pour la prestation de services aux contrevenants et contrevenantes adultes, aux adolescents et adolescentes, ainsi qu'à leur famille.

The volume and quality of the work provided by volunteers and paid employees of not-for-profit agencies significantly enhances public safety by facilitating the reintegration of young persons and adult offenders into the community.

Assistance is provided for individual, group and family counseling, support groups, general health and wellness awareness, employability enhancement and job finding, religious services/bible studies, defining appropriate restorative actions, crafts, leisure activities and other functions.

Regions benefit from the help of numerous volunteers who offer their time and skills to help offenders and victims of crime.

Le volume et la qualité du travail effectué par les bénévoles et par les employés rémunérés des organismes à but non lucratif améliore considérablement la sécurité publique grâce à la réinsertion sociale des adolescents ainsi que des contrevenants adultes.

Ils contribuent au counseling individuel, collectif ou familial, aux groupes de soutien, à la sensibilisation générale à la santé et au mieux-être, à l'amélioration de l'employabilité et à la recherche d'emploi, aux services religieux et à l'étude de la bible, à l'établissement de mesures de réparation appropriées, aux activités d'artisanat et de loisir et à d'autres fonctions.

Les régions reçoivent l'aide de nombreux bénévoles qui offrent leur temps et leurs compétences pour aider les contrevenants et les victimes d'actes criminels.

SAFETY SERVICES DIVISION**\$59,501,363****226.7 Staff Years**

The Safety Services Division provides leadership in the areas of public order and community safety to preserve and enhance the quality of life in New Brunswick. The Division is responsible for the majority of the provincial statutes that come under the auspices of the Department of Public Safety and that touch all aspects of New Brunswickers' lives.

The Division includes a variety of branches.

Police, Fire and Emergency Services is committed to the protection of people and property through the administration of various provincial and federal acts and regulations, in co-operation with stakeholders.

The **Security and Emergencies Directorate** is responsible to complete and deliver programs associated with the mandate given to the Department of Public Safety following events of September 11th, 2001 to improve New Brunswick's prevention, preparedness and response capacity arising from similar events.

These include the Provincial Security Program, the Critical Infrastructure Protection Program, and the Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosive Program.

The **Motor Vehicle Branch** provides management of the ongoing operations of Motor Vehicle services including licensing and registration services for motor vehicles and operators; driver schools and instructors;

DIVISION DES SERVICES DE SÉCURITÉ**59 501 363 \$****226.7 années personnes**

La Division des services de sécurité joue un rôle de chef de file en matière d'ordre public et de sécurité communautaire afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. La Division est chargée de la majorité des lois provinciales qui relèvent du ministère de la Sécurité publique et qui touchent tous les aspects de la vie des Néo-Brunswickois.

La Division se compose des directions suivantes :

La Direction des services de police, d'incendie et d'urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l'aide de partenaires, des lois et des règlements provinciaux et fédéraux.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence est chargée de l'élaboration et de la prestation de programmes associés au mandat confié au ministère de la Sécurité publique, qui consiste à améliorer la prévention, la préparation et la capacité d'intervention du Nouveau-Brunswick à la suite des préoccupations soulevées par les événements du 11 septembre 2001.

Ces programmes comprennent le programme de sécurité provincial, le programme de protection des infrastructures essentielles et le programme relatif aux produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs.

La Direction des véhicules à moteur gère les activités courantes des services des véhicules à moteur, y compris des services d'attribution de licences, d'immatriculation et d'enregistrements pour les véhicules à moteur, les écoles et les

dealers, garages and inspection stations.

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary and discharges other specific statutory duties.

The **Compliance and Regulatory Services Branch** is responsible for enforcement and inspections activities focusing on liquor, tobacco sales to minors, lottery and gaming, commercial vehicles, motor vehicles, film and video, salvage dealers, private investigators and security guards.

Technical Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides.

Safe Communities

The Safety Services Division plays an integral role in ensuring safe communities in our province. Our municipal/regional police forces and the RCMP are key partners in our efforts to build a safe and secure New Brunswick.

The Department of Public Safety, through Policing Services, works with these key partners to ensure high policing standards and the delivery of excellent policing services for New Brunswick communities.

instructeurs de conduite, les concessionnaires, les garages et les postes de vérification.

Les Services des coroners s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains et inattendus survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi.

La Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation est chargée de l'application de la loi dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, véhicules utilitaires, inspection des véhicules à moteur, distribution de films et de vidéos, délivrance des permis de brocanteurs, de détectives privés et de gardiens de sécurité.

Les Services d'inspection technique sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs et des manèges.

Des collectivités plus sûres

La Division des services de sécurité joue un rôle essentiel dans les activités visant à rendre plus sûres les collectivités de notre province. Nos services de police municipaux et régionaux et la GRC sont des partenaires clés dans nos efforts visant à bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr et sécuritaire.

Le ministère de la Sécurité publique, par l'entremise de la Direction des services de police, travaille avec ces partenaires clés pour assurer des normes élevées et l'excellence en ce qui concerne les services de police dans les collectivités du Nouveau-Brunswick.

The Office of the Fire Marshal also works with its partners in the New Brunswick Fire Service to protect the lives and properties of New Brunswickers and to meet the challenges they face to recruit and retain our 4500 volunteer firefighters.

The Emergency Measures Organization collaborates closely with municipal officials across New Brunswick to continuously improve the level of preparedness for emergencies caused by natural disasters or industrial catastrophes.

The Security and Emergencies Directorate works with intelligence, law enforcement and security agencies to assess threats to security and to coordinate measures to prevent, be prepared and respond to such threats.

The Motor Vehicle branch is responsible for the vehicle inspection program, and inspects service garages to ensure vehicle safety and compliance with requirements of the New Brunswick *Motor Vehicle Act*, thereby improving safety on provincial highways.

Driving schools also help to maintain quality training and safety awareness on the highway. In addition, the National Safety Code auditors inspect commercial vehicle facilities to enforce a series of safety standards.

Commercial vehicle enforcement officers enhance public safety by conducting inspections at stationary scales or with mobile units along provincial highways. Commercial vehicle inspections, based on the North American Standard, are conducted on an

Le Bureau du prévôt des incendies travaille aussi avec ses partenaires des services d'incendie de la province pour protéger la vie et les biens des gens du Nouveau-Brunswick et pour relever les défis en matière de recrutement et de rétention de nos 4 500 pompiers volontaires.

L'Organisation des mesures d'urgence collabore étroitement avec les fonctionnaires municipaux du Nouveau-Brunswick pour améliorer constamment le niveau de protection civile lors d'urgences causées par des catastrophes naturelles ou industrielles.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence travaille avec les organismes de renseignements, de maintien de l'ordre et de sécurité pour évaluer les menaces pour la sécurité et pour assurer la liaison entre les mesures de prévention, de préparation et d'intervention qui sont prises pour faire face à de telles menaces.

La Direction des véhicules à moteur est responsable du Programme d'inspection des véhicules à moteur, et elle procède à des inspections des garages pour assurer la sécurité des véhicules et le respect des exigences de la *Loi sur les véhicules à moteur* du Nouveau-Brunswick en vue d'accroître la sécurité sur les routes de la province.

Les écoles de conduite contribuent également au maintien d'une formation de qualité et à la sensibilisation à la sécurité routière. De plus, les vérificateurs du Code national de sécurité inspectent les installations des véhicules utilitaires afin de veiller à l'application d'une série de normes de sécurité.

Les agents d'application des lois sur les véhicules utilitaires sont chargés d'accroître la sécurité publique en procédant à des inspections aux postes de pesée et aux unités mobiles sur les routes de la province. Les inspections des véhicules utilitaires, basées sur la norme

ongoing basis to improve commercial motor vehicle safety on our New Brunswick highways.

Technical Inspection Services works closely with industry partners to improve the safety of buildings in the province through inspection of plumbing, electrical, boiler and pressure vessels, natural gas installations, as well as elevators in the province.

Ensuring a Business Friendly Environment

Stakeholders have told the Department that the Compliance and Regulatory Services and Technical Inspection Services Branches play a key role in creating a level playing field for business in New Brunswick by ensuring that there are rules and regulations in place and that they are applied in a consistent manner.

Throughout the year, inspectors working in safety programs carry out a variety of activities including numerous site visits, offering orientation, and educating licensees and employees. Staff actively develop and maintain a positive working relationship with stakeholders while ensuring that policies, agreements and the integrity of the programs are respected.

Economic Security

New Brunswick is a trading province and, therefore, our economic security is tied to our national and provincial security.

nord-américaine, sont effectuées d'une façon continue afin d'améliorer la sécurité des véhicules utilitaires sur les routes du Nouveau-Brunswick.

La Direction des services d'inspection technique travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de l'industrie afin de rehausser la sécurité des bâtiments grâce à l'inspection des installations de plomberie, des installations électriques, des chaudières et des appareils à pression, des installations de gaz naturel et des ascenseurs dans la province.

Création d'un climat favorable aux entreprises

Les intervenants ont signalé au Ministère que la Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation et la Direction des services d'inspection technique jouent un rôle clé dans la création de règles du jeu équitables pour les entreprises du Nouveau-Brunswick en mettant en place des règles et des règlements et en s'assurant qu'ils sont appliqués de façon uniforme.

Tout au long de l'année, les inspecteurs qui contribuent aux programmes de sécurité mènent diverses activités, effectuant de nombreuses visites sur le terrain, offrant des services d'orientation et sensibilisant les titulaires de licences et les employés. Les membres du personnel établissent et entretiennent de façon active une relation de travail positive avec les intervenants tout en veillant au respect des directives, des ententes et de l'intégrité des programmes.

Sécurité économique

Le Nouveau-Brunswick est une province commerçante et, par conséquent, notre sécurité économique est liée à notre sécurité nationale et provinciale.

Through the leadership of our Premier, Public Safety is the lead department for safety and security in the Province of New Brunswick.

The Department developed the Security and Emergencies Initiative to ensure that New Brunswick could respond to any natural, accidental or deliberate event. New Brunswick is now seen as a provincial leader in Canada with respect to public security.

By working with the Government of Canada, and United States law enforcement agencies, the Department is helping the Province to create a safe and secure environment for the free flow of goods to and from New Brunswick.

Highlights

Safety and Security

- In May, 2004 New Brunswick Policing Standards, Second Edition were released with the objective to provide uniform, high quality and cost-effective policing throughout the province.
- Effective September 1, 2004, amendments to the *Off-Road Vehicle Act* made it an offence for anyone under 16 to operate an all-terrain vehicle without proper safety training.
- The *Motor Vehicle Act* was amended to require a photograph on all New Brunswick drivers' licences as of January 1, 2005. This change will help police carry out their duties and will discourage the use

Sous la direction de notre premier ministre, le ministère de la Sécurité publique est le ministère responsable de la sûreté et de la sécurité dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le Ministère a élaboré l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick soit en mesure d'intervenir en cas d'accident, de catastrophe naturelle ou d'agression. Le Nouveau-Brunswick est maintenant perçu comme un chef de file au Canada en matière de sécurité publique.

En travaillant avec le gouvernement du Canada et les organismes américains d'application des lois, le Ministère aide la province à créer un environnement sûr et sécuritaire pour la libre circulation des biens à la frontière du Nouveau-Brunswick.

Faits marquants

Sûreté et sécurité

- En mai 2004, la deuxième édition des Normes de police du Nouveau-Brunswick a été publiée dans le but d'assurer l'uniformité, la rentabilité et la grande qualité des services de police dans l'ensemble de la province.
- En raison des modifications à la *Loi sur les véhicules hors route* qui sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2004, toute personne de moins de 16 ans qui conduit un véhicule tout-terrain sans avoir reçu une formation appropriée sur la sécurité commet une infraction.
- La *Loi sur les véhicules à moteur* a été modifiée de façon à rendre les photos obligatoires sur les permis de conduire du Nouveau-Brunswick à partir du 1^{er} janvier 2005. Ce changement aidera les

of fraudulent licences while bringing New Brunswick in line with North American standards for driver licences.

agents de police à s'acquitter de leurs fonctions et découragera l'utilisation de permis frauduleux tout en permettant au Nouveau-Brunswick de se conformer aux normes nord-américaines relatives aux permis de conduire.

Service Delivery

- During 2004-05, Technical Inspection Services expanded its regional office network to include full service delivery in the Town of Woodstock.
- Technical Inspection Services also initiated its first customer satisfaction survey and received a resounding 93% approval rating from clients.
- A review of the New Brunswick 9-1-1 system confirmed that the province is a leader in the provision of service and, through consultation with partners, identified areas for improvement. In response to recommendations, the Department is moving forward with improvements to equipment, standards, training and regional fire dispatch.

Prestation des services

- En 2004-2005, la Direction des services d'inspection technique a élargi son réseau de bureaux régionaux de façon à inclure la prestation de services complets dans la Ville de Woodstock.
- La Direction des services d'inspection technique a en outre mené son premier sondage sur la satisfaction de ses clients, qui lui ont attribué une cote de confiance retentissante de 93 p. 100.
- Un examen du système NB 911 a confirmé que la province est un chef de file dans la prestation de services et, grâce à la consultation des partenaires, a permis de relever les secteurs où des améliorations pourraient être apportées. En réponse aux suggestions formulées, le Ministère a mis de l'avant des améliorations relatives au matériel, aux normes, à la formation et à la régionalisation des services d'incendie.

Partnerships

- As part of its Security and Emergency Initiative, the Department signed a memorandum of understanding (MOU) with the National Research Council Institute for Information Technology (NRC-IIT). Under the terms of the agreement, partners at the NRC-IIT and Public Safety will work together to share expertise in regard to public safety and security issues.

Partenariats

- Dans le cadre de l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence, le Ministère a signé un protocole d'entente avec l'Institut de technologie de l'information du Conseil national de recherches du Canada (ITI-CNR). Selon les modalités de l'entente, l'ITI-CNR collaborera avec le ministère de la Sécurité publique pour l'échange d'expertise relative à la sécurité publique et à la sûreté.

- The Department enjoys a strong partnership with the police community and the fire service and continues to work closely with these partners to improve the safety and security of all New Brunswickers.
- In 2004-2005, the Department hosted workshops and consulted with more than 215 licensee representatives regarding underage patrons in licensed establishments.

Police, Fire and Emergency Services

The Police, Fire and Emergency Services Branch is committed to the protection of people and property through the administration of several provincial and federal acts and regulations in co-operation with stakeholders. The branch is comprised of the Firearms Office, the New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO), the Office of the Fire Marshal, Policing Services and the 9-1-1 Bureau.

Firearms Office

The *Firearms Act* was passed by the House of Commons on February 14, 1995 and was given Royal Assent on December 5, 1995. Most provisions of the *Act* were proclaimed on December 1, 1998. Within New Brunswick, the Minister of Public Safety has been designated as the member of the Executive Council to be the “provincial minister” for the purposes of this federal legislation. All costs of this office are borne by the Federal Government.

- Le Ministère jouit d’un partenariat solide avec le milieu policier et les services d’incendie et continue de travailler en étroite collaboration avec ces partenaires afin d’accroître la sécurité de toute la population du Nouveau-Brunswick.
- En 2004-2005, le Ministère a animé des ateliers et a consulté plus de 215 représentants de titulaires de permis au sujet des clients mineurs dans les établissements titulaires d’un permis d’alcool.

Services de police, d’incendie et d’urgence

La Direction des services de police, d’incendie et d’urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l’aide de partenaires, plusieurs lois et règlements provinciaux et fédéraux. La Direction se compose du bureau provincial des armes à feu, de l’Organisation des mesures d’urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB), du Bureau du prévôt des incendies, de la Direction des services de police et du Bureau du service 911.

Bureau provincial des armes à feu

La *Loi sur les armes à feu* a été adoptée le 14 février 1995 par la Chambre des communes et a reçu la sanction royale le 5 décembre 1995. La plupart des dispositions de la Loi ont été promulguées le 1^{er} décembre 1998. Au Nouveau-Brunswick, le ministre de la Sécurité publique est le membre du Conseil exécutif qui agit à titre de ministre provincial chargé de l’application de cette loi fédérale. Tous les coûts du bureau sont assumés par le gouvernement fédéral.

Provincial responsibilities include:

- The licensing of individuals who own or wish to own firearms;
- Continuous eligibility reviews of holders of firearms licences;
- Transfer of firearms ownership;
- Authorizations to carry and transport restricted firearms;
- Delivery of the Canadian Firearm Safety training program; and
- The inspection and licensing of firearms businesses, gun clubs and shooting ranges.

The responsibility for the registration of firearms rests with the Canadian Firearms Registry.

The Firearms Office works closely with the Provincial Firearms Advisory Committee that provides advice and makes recommendations to the province on the implementation of federal firearms legislation in New Brunswick.

Firearms officers from the Provincial Firearms Office continued to work co-operatively in 2004-2005 with the police and other partners, including the Canada Firearms Centre, the New Brunswick Department of Natural Resources (DNR), the Canada Border Services Agency, and the National Weapons Enforcement Support Team (NWEST), in the conduct of investigations into high-risk applicants/licence holders, and in the delivery of information sessions.

Range inspections continue as shooting range operators, seeking approval, improve their facilities. As of the 2004-2005 fiscal year, fifty-seven (57) shooting ranges met the provincial standard (55 in 2003-2004).

Les responsabilités des provinces comprennent :

- l'octroi de permis aux particuliers qui possèdent ou qui désirent posséder des armes à feu;
- les vérifications d'admissibilité continues des titulaires de permis d'armes à feu;
- le transfert de la propriété des armes à feu;
- les autorisations de transporter des armes à feu à autorisation restreinte;
- la prestation du Programme canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu;
- l'inspection des clubs de tir, des champs de tir et des entreprises d'armes à feu et l'octroi de permis à ceux-ci.

L'enregistrement des armes à feu relève du Registre canadien des armes à feu.

Le Bureau provincial des armes à feu travaille en étroite collaboration avec le Comité consultatif provincial sur les armes à feu, qui fournit des conseils et présente des recommandations au gouvernement provincial concernant la mise en œuvre de la législation fédérale sur les armes à feu au Nouveau-Brunswick.

Les préposés aux armes à feu du bureau provincial ont continué en 2004-2005 à travailler en collaboration avec la police et d'autres partenaires, notamment le Centre canadien des armes à feu, le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick (MRN), l'Agence des services frontaliers du Canada et l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* (ENSALA), procédant à des enquêtes auprès des requérants et des titulaires de permis à risque élevé et donnant des séances d'information.

Les inspections des champs de tir se poursuivent alors que les exploitants de champs de tir, sollicitant l'approbation des inspecteurs, améliorent leurs installations. Durant l'exercice 2004-2005, 57 champs de tir respectaient la norme provinciale (55 en 2003-2004).

Licensing compliance rates continue to rise in New Brunswick, with in excess of 106,673 individuals participating in the program (104,500 in 2003-2004).

Emergency Measures Organization

The New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO) is responsible to:

- Co-ordinate preparedness for emergencies by provincial government departments and municipal governments;
- Provide emergency preparedness training;
- Co-ordinate provincial response operations during emergencies; and
- Administer disaster financial assistance programs.

There are a number of emergency preparedness initiatives that have taken place in collaboration with other regional, municipal, national and international jurisdictions.

Assistance was provided to sixty-four (64) communities, six (6) hospitals and nine (9) nursing homes to revise and complete their emergency measures plans.

Les taux de conformité aux exigences relatives aux permis continuent de grimper au Nouveau-Brunswick alors que plus de 106 673 personnes ont participé au programme (104 500 en 2003-2004).

Organisation des mesures d'urgence

L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) est chargée :

- de coordonner la protection civile par les ministères du gouvernement provincial et les administrations municipales;
- de fournir une formation en protection civile;
- de coordonner les opérations provinciales d'intervention en cas d'urgence;
- de gérer le programme d'aide financière en cas de catastrophe.

Un certain nombre d'initiatives en matière de protection civile ont été mises en œuvre en collaboration avec d'autres autorités régionales, municipales, nationales et internationales.

Un soutien a été accordé à 64 collectivités, à six hôpitaux et à neuf foyers de soins pour leur permettre de réviser et de mettre au point leurs plans d'urgence.

Event/Événement	2003-2004	2004-2005
<i>Assistance provided to communities</i> Soutien accordé à des collectivités	62	64
<i>Revised or completed Emergency Plans – Hospitals</i> Plans d'urgence révisés ou achevés – Hôpitaux	6	6
<i>Revised or completed Emergency Plans – Nursing Homes/Plans d'urgence révisés ou achevés – Foyers de soins</i>	13	9
<i>Revised or completed Emergency Plans – Airports</i> Plans d'urgence révisés ou achevés – Aéroports	2	1
<i>Exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies</i> Exercices auxquels ont participé des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés	31	21

In 2004-2005, eighty-six (86) of the one hundred and three (103) municipalities in the province had emergency measures plans registered with NB EMO. All other municipalities are in the process of developing plans with assistance from NB EMO.

During the year, there were twenty-one (21) emergency preparedness exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies.

One of the major activities of NB EMO is to conduct training activities for any person who has a role to play in emergency preparedness. During the 2004-2005 year, there were 223 participants in the Basic Emergency Preparedness course (197 in 2003-2004), 67 participants in the Emergency Operations course (48 in 2003-2004), and 18 participants in the Emergency Public Information Course (9 in 2003-2004).

During the 2004-2005 fiscal year, operations included participation in:

- Hurricane Bonnie 2004
- St. Croix 2004 celebration security planning

During the year, a number of new capabilities were added to the Provincial Emergency Operations Centre including a secure Internet portal to support emergency operations. The portal provides remote access to alerting systems, an incident management system, a mapping system, e-mail and web conferencing functions.

Ministers responsible for emergency management met for the first time in 11 years, and have introduced a work plan to improve

En 2004-2005, 86 des 103 municipalités de la province disposaient d'un plan de mesures d'urgence inscrit auprès de l'OMU NB. Toutes les autres municipalités sont en train de dresser des plans avec l'aide de l'OMU NB.

Au cours de l'année, 21 exercices de protection civile ont été tenus; des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés y ont participé.

L'une des activités principales de l'OMU NB consiste à organiser des activités de formation pour chaque personne qui a un rôle à jouer en matière de protection civile. Au cours de l'année 2004-2005, 223 personnes ont suivi le cours de planification d'urgence de base (197 en 2003-2004), 67 le cours sur les opérations d'urgence (48 en 2003-2004) et 18 le cours d'information publique en cas d'urgence (9 en 2003-2004).

Au cours de l'année financière 2004-2005, les opérations d'urgence suivantes ont eu lieu :

- intervention d'urgence lors de l'ouragan Bonnie en 2004;
- planification de la sécurité en vue des célébrations de Sainte-Croix 2004.

Au cours de l'année, un certain nombre de nouvelles capacités ont été ajoutées au Centre des opérations d'urgence de la province, notamment un portail Internet sécurisé pour soutenir les opérations d'urgence; ce portail fournit un accès à distance aux systèmes d'alerte, un système de gestion des incidents, un système de cartographie, le courrier électronique et la possibilité de tenir des conférences sur le Web.

Les ministres responsables de la gestion des urgences se sont réunis pour la première fois en 11 ans et ont adopté un plan de travail visant à améliorer le système national de gestion des

the national emergency management system. New Brunswick is an active participant in efforts to improve public warning, disaster assistance, critical infrastructure protection, training and response.

The Disaster Financial Assistance Agreement is a federal-provincial cost sharing program to help provincial governments meet the costs of disasters which exceed what they might reasonably be expected to bear on their own. During the year, NB EMO continued to administer claims under the federal-provincial Disaster Financial Assistance Agreement. One new program was approved in 2004-05 to address the costs of property damage in the Madawaska region, during Hurricane Bonnie.

Office of the Fire Marshal

The Office of the Fire Marshal (OFM) is responsible for the overall administration and carrying out of the provisions of the *Fire Prevention Act*. The Office of the Fire Marshal partners with the 5000 members of the New Brunswick Fire Service and public safety service providers to advance fire prevention and protection programs that are focused on safeguarding people and property from the damages of fire.

Major components of the OFM mandate include:

- The provision of ongoing fire prevention services and education;
- Code enforcement through inspections, investigations, inquiries and plans review;
- Operational support to the NB Fire Service;

urgences. Le Nouveau-Brunswick participe activement aux efforts d'amélioration des avertissements publics, de l'aide en cas de catastrophe, de la protection des infrastructures essentielles, de la formation et des capacités d'intervention.

Le Programme d'aide financière en cas de catastrophe est un programme fédéral-provincial à frais partagés qui a été créé pour aider les gouvernements provinciaux à assumer les coûts qui excèdent ce qu'ils pourraient raisonnablement être censés payer. L'OMU NB a continué pendant l'exercice à traiter les demandes d'indemnisation présentées en vertu de ce programme. Un nouveau programme a été approuvé en 2004-2005 afin de couvrir les coûts des dommages matériels subis dans la région de Madawaska pendant l'ouragan Bonnie.

Bureau du prévôt des incendies

Le Bureau du prévôt des incendies (BPI) est chargé de l'administration générale de la *Loi sur la prévention des incendies* du Nouveau-Brunswick et de l'application de ses dispositions. Le Bureau du prévôt des incendies travaille en partenariat avec les quelque 5 000 membres des services d'incendie du Nouveau-Brunswick et un grand nombre de fournisseurs de services de sécurité publique pour faire progresser les programmes de prévention des incendies et de protection contre les incendies qui visent à protéger les personnes et les biens des ravages du feu.

Les volets importants du mandat du BPI comprennent :

- la prestation de services continus de prévention des incendies et d'éducation;
- l'application des codes au moyen d'inspections, d'enquêtes, de demandes de renseignements et d'examen des plans;
- la prestation d'un soutien opérationnel aux services d'incendie du Nouveau-Brunswick;

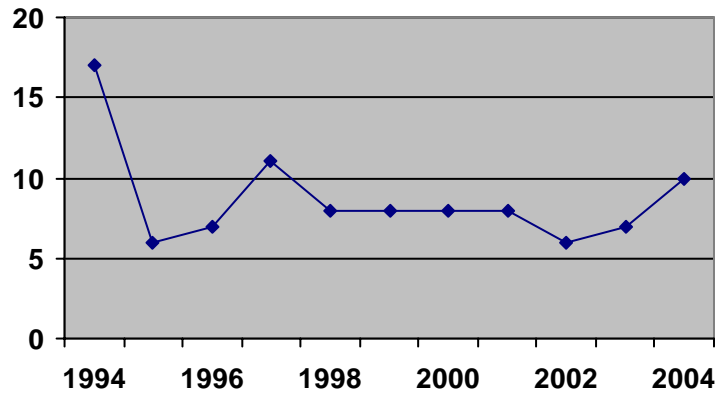
- Fire and fire related statistics gathering, analysis and reporting;
 - Ongoing stakeholder and regulatory body consultations;
 - Training content for firefighters and fire prevention officers;
 - Fire extinguisher servicing licensing , and
 - The identification and training of NB Fire Marshal Local Assistants throughout our province to support this critical life safety mission.
- la collecte de statistiques sur les incendies et les sujets connexes, l'analyse et la rédaction de rapports;
 - la consultation continue des intervenants et des organismes de réglementation;
 - l'élaboration du contenu de la formation des pompiers et des agents de prévention des incendies;
 - l'octroi de permis d'entretien d'extincteurs d'incendie;
 - la nomination et la formation d'assistants locaux du prévôt des incendies du Nouveau-Brunswick partout dans la province afin de soutenir leur mission cruciale.

During the last ten years, the number of fire deaths in New Brunswick has remained stable. Fire statistics for the 2004 reporting period are presented below. Please note that statistics provided by the Office of the Fire Marshal are based on a calendar year.

Le nombre de décès attribuables aux incendies au Nouveau-Brunswick s'est stabilisé au cours des dix dernières années. Les statistiques sur les incendies pour l'année 2004 sont présentées ci-dessous. Veuillez prendre note que les statistiques fournies par le Bureau du prévôt des incendies sont basées sur l'année civile.

Activities/Activités	2003	2004
<i>Fires Reported / Incendies rapportés</i>	2738	2026
<i>Fires Investigated / Enquêtes menées sur des incendies</i>	125	92
<i>Fire Deaths / Décès attribuables à des incendies</i>	7	11
<i>Fire Injuries / Blessés des suites d'incendies</i>	52	48
<i>Fire Insured Dollar Loss/Perte en dollars des biens assurés contre les incendies</i>	14,823,564	14,416,446
<i>Buildings Inspected / Bâtiments inspectés</i>	2704	3026
<i>Building Plans Reviewed / Plans de bâtiment examinés</i>	811	798

Fire Deaths / Décès attribuables à des incendies 1994-2004



The new Internet-based fire reporting system, introduced last year and which is maintained by the Fire Reporting Officer, has significantly improved the rate at which data is received and analyzed.

Le nouveau système de présentation de rapports d'incendie par Internet, qui a été adopté l'année dernière et qui est géré par l'agent chargé des rapports d'incendie, a considérablement augmenté la fréquence à laquelle les données sont reçues et analysées.

The OFM supports the implementation of a common stream of firefighter training for all New Brunswick firefighters, based on the National Fire Protection Association (NFPA) standards. The OFM has supported the New Brunswick Association of Fire Chiefs (NBAFC) request to dissolve the apprenticeship certification training program in favour of the common stream of training for all firefighters and has been a key player in the transition which should be complete by fall, 2005. The Fire Marshal ensures that training delivery and content is monitored through the examination process.

Le BPI continue à soutenir la mise en œuvre d'un programme commun de formation des pompiers pour tous les pompiers du Nouveau-Brunswick, basé sur les normes de la National Fire Protection Association (NFPA). Le BPI a appuyé la demande de l'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick (ACPNB) qui visait à supprimer le programme de certification par l'apprentissage en faveur du programme commun de formation il joue un rôle important dans la transition, qui devrait être terminée d'ici l'automne 2005. Le prévôt des incendies verra à ce que la prestation et le contenu du programme soient supervisés jusqu'à la fin du processus d'examen.

The Alarmed and Ready Program continued to be carried out in 2004. This program involves distribution of free smoke alarms and batteries to New Brunswick homes that do not have these life-saving devices. The Office of the Fire Marshal has enlisted 90 Fire Departments that assist with this program and distributed

Le programme *Les détecteurs de fumée arrivent... pile s'est poursuivi en 2004*. Ce programme prévoit la distribution gratuite de détecteurs de fumée et de piles dans des résidences du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas munies de ce dispositif de sécurité. Le Bureau du prévôt des incendies a obtenu la

1908 smoke alarms.

More comprehensive information on the Office of the Fire Marshal is contained in the Annual Report of the Office of the Fire Marshal.

Policing Services

The Policing Services Section is responsible for the promotion of policing excellence in the province through training, development of professional standards and policy, management of the Provincial Police Services Agreement with the RCMP, operational audits of municipal/regional police forces and the provision of advisory services to municipal councils and the New Brunswick Police Commission.

The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) acts as the provincial police service and provides policing services predominantly to rural New Brunswick, including 58 smaller municipalities, and maintains a dedicated presence for traffic law enforcement, as well as providing "extended municipal policing services" under the PPSA, to 19 municipalities in New Brunswick. Eleven (11) other municipalities have direct contracts with the RCMP for services.

In support and promotion of municipal policing, the Section continues to facilitate the development of "best practices". During the year, policing services staff developed and have distributed a number of comprehensive policies to be reviewed by all Chiefs of Police for consideration of adoption throughout the policing community.

collaboration de 90 services d'incendie qui mènent à bien ce programme et qui ont distribué 1 908 détecteurs de fumée.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le BPI en consultant le rapport annuel de ce dernier.

Services de police

Il incombe à la Section des services de police de promouvoir l'excellence des services policiers dans la province par la formation, l'élaboration de normes professionnelles et de directives les appuyant, la gestion de l'Entente sur les services de police provinciaux avec la GRC, les vérifications opérationnelles des services de police municipaux et régionaux et la prestation de services de consultation aux conseils municipaux et à la Commission de police du Nouveau-Brunswick.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) agit à titre de service de police provincial et fournit des services de police surtout dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, y compris dans 58 petites municipalités, maintient une présence permanente pour l'application du code de la route et fournit à 19 municipalités du Nouveau-Brunswick des services de police municipaux étendus en vertu de l'Entente sur les services de police provinciaux. Onze (11) autres municipalités ont leur propre contrat avec la GRC pour se prévaloir de services.

Pour soutenir et promouvoir les services de police municipaux, la Section a continué à contribuer à l'élaboration de meilleures pratiques. Les employés de la Section des services de police ont poursuivi l'élaboration d'un certain nombre de directives globales et les ont distribuées à tous les chefs de police pour qu'ils les examinent en vue de leur adoption dans l'ensemble du milieu policier.

The Municipal Police Assistance Fund was created in 1985 and is funded with twenty-five (25%) of provincial statute and criminal code fine revenue generated by police delivering municipal policing services. The fund is used to enhance the quality of policing in the province by providing financial assistance for special needs not available through normal funding sources. Particular attention is given to augmenting smaller municipal forces and upgrading the level of policing throughout the province. An Advisory Committee is established and provides advice to the Minister on priorities for the use of the fund and its overall administration.

Approximately \$20,000 was provided for various direct support project applications submitted by municipal/regional and municipal RCMP; \$150,000 supported annual programs such as NB Crime Stoppers, and the Violent Crime Linkage Analysis system and Proceeds of Crime joint investigative units. \$260,000 supported the Police Operational Reporting computer records management database system utilized by eight municipal/regional police forces, for a total Fund expenditure of approximately \$610,000.

Policing Services co-ordinated access to the Canadian Police College, and the Atlantic Police Academy for municipal/regional police officers for a total of 855 in-service training days on a broad variety of specialized police training initiatives. Tuition costs for this training, amounting to approximately \$105,000, was paid through the Municipal Police Assistance Fund.

Le Fonds d'aide aux services de police municipaux, créé en 1985, est financé à l'aide de 25 p. 100 des amendes perçues par les services de police municipaux en vertu des lois provinciales et du *Code criminel*. Il contribue à l'amélioration de la qualité des services de maintien de l'ordre dans la province. Il permet notamment de répondre aux besoins spéciaux que ne comblent pas les sources de financement ordinaires en mettant surtout l'accent sur l'accroissement des effectifs des plus petits corps policiers et sur l'amélioration des services dans l'ensemble de la province. Un comité consultatif prête main-forte au ministre en lui donnant des conseils et en lui proposant des priorités en ce qui concerne l'utilisation du fonds pour contribuer à son administration générale.

Un montant d'environ 20 000 \$ a été alloué en réponse à diverses demandes de projets de soutien direct soumise par les services de police municipaux et régionaux et les services municipaux de la GRC; 150 000 \$ ont permis de financer des programmes annuels comme Échec au crime N.-B., de même que le Système d'analyse des liens entre les crimes violents et les unités d'enquête conjointes sur les produits de la criminalité. Une somme de 260 000 \$ a été dévolue à la base de données de gestion des dossiers informatiques du Système de production de rapports sur les activités de police, qui est utilisé par huit services de police municipaux et régionaux, ce qui a porté les dépenses totales du fonds à environ 610 000 \$.

La Section des services de police a coordonné l'accès au Collège canadien de police et à l'Académie de police de l'Atlantique pour des agents de police municipaux et régionaux. Un total de 855 jours de formation en cours d'emploi ont été donnés à l'intérieur d'un vaste éventail d'initiatives de formation policière spécialisée. Le coût de cette formation, qui s'élève à environ 105 000 \$, a été payé à l'aide du Fonds d'aide aux services de police municipaux.

In 2004-2005, Policing Services commenced the Police Information Management/ Information Technology Sharing Project (PIMITS). The Project has now completed successful implementation of a high-speed, private, secure computer network which connects eight municipal/regional police forces in New Brunswick. Other remaining forces are expected to become connected in 2006. The project also saw completion of a Canadian Police Information Centre interface system allowing seamless connectivity to the Canadian Criminal Records Database. Other PIMITS solutions are being targeted in future phases of this project.

9-1-1 Bureau

The 9-1-1 Bureau provides management of the ongoing operations of the NB 9-1-1 service under the authority of the *Emergency 911 Act*.

The Bureau is also responsible for the data management of all records associated with the NB 9-1-1 program, including civic addressing for unincorporated areas of the province. In partnership with various public safety stakeholders throughout the province, the NB 9-1-1 Bureau ensures accurate information management for the New Brunswick road network, as an integral part of the provincial NB 9-1-1 system.

In 2004/2005, seven Public Safety Answering Points (PSAPs) handled calls at locations throughout the province: Miramichi, Moncton, Saint John, Bathurst, Edmundston, Fredericton and RCMP "J" Division Headquarters in Fredericton.

En 2004-2005, la Section des services de police a mis en branle le projet de Système de gestion de l'information policière et de partage des technologies de l'information. Le projet a maintenant complété avec succès la mise en œuvre d'un réseau informatique privé et sécurisé à grande vitesse qui relie huit services de police municipaux et régionaux au Nouveau-Brunswick. Les autres services de police devraient être reliés au réseau en 2006. Le projet a également permis d'élaborer un système d'interface avec le Centre d'information de la police canadienne, qui permet de se connecter facilement à la base de données canadienne de casiers judiciaires. D'autres solutions liées au système de gestion de l'information policière et de partage de la technologie de l'information feront l'objet de futures phases de ce projet.

Bureau du service 911

Le Bureau du service 911 gère les activités courantes du service d'urgence NB 911 en vertu de la *Loi sur le service d'urgence 911*.

Le Bureau est aussi chargé de la gestion des données de tous les dossiers associés au programme NB 911, notamment l'établissement des adresses de voirie pour les régions non constituées de la province. En partenariat avec divers intervenants en matière de sécurité publique partout dans la province, le Bureau 911 veille à la gestion exacte de l'information sur le réseau routier du Nouveau-Brunswick, comme partie intégrante du service NB 911 provincial.

En 2004-2005, sept centres de prise d'appels pour la sécurité du public (CPASP) répondent aux appels en divers endroits de la province : Miramichi, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Edmundston, Fredericton et au quartier général de la Division J de la GRC à Fredericton.

The level of enhanced, border-to-border 9-1-1 service provided throughout New Brunswick compares favourably to 9-1-1 systems in other Canadian jurisdictions.

As a result of a 9-1-1 systems review, a number of enhancements were announced for the NB 9-1-1 system. These enhancements include:

- Technological changes to assist in caller location;
- Regionalization of fire dispatch;
- Development and implementation of service delivery and training standards;
- Public education; and
- Reorganization of regional call-taking by the six municipal PSAPs. “J” Division will cease in its role as a primary PSAP and will now focus on dispatch for the RCMP.

Security and Emergencies Initiative

Governments across North America continue to improve their ability to prevent and manage events that threaten the safety and security of citizens, focused by the events of September 11, 2001. Ongoing security threats facing Canada support the need for this work.

Following events of September 11, 2001 New Brunswick implemented a Security and Emergencies Initiative (SEI) to enhance our prevention, preparedness and response capacity against natural, accidental or deliberate events.

Le niveau des services 911 améliorés qui sont fournis d’une frontière à l’autre au Nouveau-Brunswick se compare avantageusement à celui des systèmes 911 des autres administrations canadiennes.

À la suite d’un examen du système NB 911, un certain nombre d’améliorations ont été annoncées, notamment :

- des changements technologiques permettant de déterminer l’emplacement de l’appelant;
- la régionalisation de la répartition des services d’incendie;
- l’élaboration et la mise en œuvre de normes relatives à la prestation des services et à la formation;
- la sensibilisation du public;
- la restructuration de la réception des appels à l’échelle régionale par les six CPASP municipaux. La Division J n’agira plus à titre de centre principal de prise d’appels pour la sécurité du public; elle axera désormais ses efforts sur la répartition des services de police fournis par la GRC.

Initiative en matière de sécurité et d’urgence

Partout en Amérique du Nord, les gouvernements continuent d’améliorer leur capacité de prévenir et de gérer les événements qui menacent la sécurité de la population, dont l’importance a été accentuée par les événements du 11 septembre 2001. Les menaces permanentes à la sécurité auxquelles est confronté le Canada expliquent la nécessité de procéder à de tels travaux.

À la suite de ces événements, le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre une Initiative en matière de sécurité et d’urgence (IMSU) afin d’améliorer sa capacité de prévention, de préparation et d’intervention lors

Improvements focus on four main areas: ensuring the continuity of government, protecting critical infrastructure, enhancing public security and enhancing public safety.

d'un accident, d'une catastrophe naturelle ou d'une agression. Les améliorations ciblent quatre domaines principaux : assurer la continuité du gouvernement, protéger les infrastructures essentielles, améliorer la sûreté publique et améliorer la sécurité publique.

Specific initiatives within SEI include:

Parmi les initiatives concrètes de l'IMSU, mentionnons :

- Updated provincial, government Department and community emergency plans;
- Improved infrastructure to communicate with the public during crises or emergencies;
- A partnership between governments and the private sector to protect Canada's and New Brunswick's critical infrastructure;
- A provincial security program to protect people, infrastructure, documents and information technology;
- An enhanced Criminal Intelligence Service to detect, prevent, combat and control organized crime, serious crime and terrorist activity;
- Enhanced capacity to manage hazardous materials incidents provincially;
- Improved Nuclear Emergency Planning for Point Lepreau;
- Steps to integrate police, health and fire responses to chemical, biological, radiological and nuclear incidents; and

- la mise à jour des plans d'urgence du gouvernement provincial, des ministères et des collectivités;
- l'amélioration de l'infrastructure qui permet de communiquer avec la population en cas de crise ou d'urgence;
- l'établissement d'un partenariat entre les gouvernements et le secteur privé pour protéger les infrastructures essentielles du Canada et du Nouveau-Brunswick;
- l'établissement d'un programme de sécurité provincial pour protéger la population, l'infrastructure, les documents et la technologie de l'information;
- l'amélioration du Service de renseignements criminels pour détecter, prévenir, combattre et contrôler le crime organisé, les crimes graves et les activités terroristes;
- l'amélioration de la capacité de gérer les incidents liés aux matières dangereuses à l'échelle provinciale;
- l'amélioration du plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire à Point Lepreau;
- l'adoption de mesures visant à intégrer l'intervention de la police, des services de santé et des services d'incendie lors d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires;

The Department of Public Safety successfully completed the second of a three year agreement with Public Safety and Emergency Preparedness Canada to develop, implement and validate a provincial model for all hazards through the Critical Infrastructure Program

Le ministère de la Sécurité publique a complété avec succès la deuxième année d'une entente de trois ans avec Sécurité publique et Protection civile Canada en vue d'élaborer, de mettre en œuvre et de valider un programme modèle provincial tous risques des infrastructures

(CIP). Critical infrastructure consists of those facilities, services, networks and assets which, if disrupted or destroyed, would have serious impact on the health, safety or economic well-being of citizens or the effective functioning of government.

In addition to this development in 2004-2005, the Security and Emergencies Directorate made progress in the following areas:

Linkages with federal and international partners

- DPS continued work with partners in Maine Homeland Security to examine issues related to cross-border prevention, preparedness and response coordination, while supporting international trade.

Coroner Services

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary and discharges other specific statutory duties. On average, coroners investigate twenty-six percent (26%) of the approximately six thousand (6,000) deaths per year in the province.

There were three (3) inquests conducted during 2004-2005 (3 in 2003-2004). Holding an inquest has the effect of drawing public attention to the many contributing causes of sudden and unexpected deaths. As an alternative to holding an inquest, the Office of the Chief Coroner will, in certain cases, hold meetings with families and other interested parties to point out obvious recommendations that, if implemented, could prevent death in

essentielles. Les infrastructures essentielles sont les installations, les services, les réseaux et les biens dont la perturbation du fonctionnement ou la destruction entraîneraient des répercussions graves sur la santé, la sécurité ou le bien-être économique des citoyens ou encore sur la bonne marche du gouvernement.

En plus de ces réalisations en 2004-2005, la Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence a accompli des progrès dans les domaines suivants :

Liens avec les partenaires fédéraux et internationaux

- Le Ministère a continué de travailler avec ses partenaires du Department of Homeland Security (ministère de la sécurité intérieure des États-Unis) du Maine pour examiner la coordination transfrontalière de la prévention, de la préparation et des interventions, tout en soutenant le commerce international.

Services des coroners

Les Services des coroners s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains et inattendus survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi. En moyenne, les coroners enquêtent sur 26 p. 100 des quelque 6 000 décès qui surviennent annuellement dans la province.

Trois enquêtes publiques ont été menées au cours de l'année (3 en 2003-2004). La tenue d'une enquête publique a pour effet d'attirer l'attention du public sur les nombreuses causes de décès soudains et inattendus. Plutôt que de tenir une enquête publique, le personnel du bureau du coroner en chef rencontre parfois les membres de la famille et les parties concernées pour leur faire part des recommandations évidentes qui, si elles sont mises en pratique,

similar circumstances.

More comprehensive information on the operations of Coroner Services is contained in the Annual Report of the Chief Coroner that is tabled in the Legislature.

Compliance & Regulatory Services

The Compliance and Regulatory Services Branch enforces various acts and regulations. Enforcement activities focus on liquor licensing, tobacco sales to minors, lottery administration, commercial vehicle enforcement, motor vehicle inspections, film and video, salvage dealers, private investigators and security guard licences.

Commercial Vehicle Enforcement

The Branch has a responsibility to enhance public safety on provincial highways, to reduce highway damage caused by overweight vehicles and to provide a unified approach to Commercial Vehicle Enforcement (CVE) in New Brunswick.

Throughout the year, safety blitz campaigns are conducted across the province in locations with local, intra-provincial and extra-provincial truck traffic. Driver fitness checks and vehicle inspections are routinely conducted and information is provided to drivers with respect to wheel separations and brake adjustments. In addition to CVE mobile units, other law enforcement agencies, including the RCMP and municipal police services, participate in selected blitzes.

pourraient prévenir des décès dans des circonstances semblables.

On trouvera de plus amples renseignements sur les Services des coroners dans le rapport annuel du coroner en chef qui est déposé à l'Assemblée législative.

Contrôle de la conformité et réglementation

La Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation est chargée de l'application de diverses lois et de leurs règlements dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, application des lois sur les véhicules utilitaires, inspections des véhicules à moteur, distribution de films et de vidéos, délivrance des permis de brocanteurs, de détectives privés et de gardiens de sécurité.

Application des lois sur les véhicules utilitaires

La Direction est chargée d'accroître la sécurité du public sur les routes de la province, de réduire les dommages causés aux routes par des véhicules ayant un poids excédentaire et de fournir une approche unifiée de l'application des lois sur les véhicules utilitaires au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année, des campagnes de sécurité sont organisées à divers endroits de la province où circule le trafic local, intraprovincial et extraprovincial de camions. La compétence des conducteurs et l'état des véhicules sont vérifiés fréquemment et des renseignements sont distribués au sujet de la perte de roues et du réglage des freins. En plus des unités mobiles du Ministère, d'autres organismes chargés de l'application des lois, notamment la GRC et les services de police municipaux, participent à certaines campagnes.

	2003-2004	2004-2005
<i>Commercial vehicles checked or weighed</i> Véhicules utilitaires inspectés ou pesés	815 965	817 840
<i>Inspections conducted</i> Inspections effectuées	24 029	25 219
<i>Charges Laid</i> Accusations portées	5 195	5 608
<i>Warnings Given</i> Avertissements donnés	13 298	13 052
<i>Permits Issued</i> Permis délivrés <i>Permits include special permits for oversize and over dimensional commercial vehicles.</i> Les permis comprennent les permis spéciaux pour les véhicules utilitaires de dimensions excédentaires.	758	695

Roadcheck, the International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) safety inspection blitz, is conducted simultaneously in Canada, the United States, and Mexico in early June each year. The Branch organizes and operates this vehicle inspection and highway safety promotion campaign in New Brunswick. Activities include driver and vehicle inspections, safe driver awards and the promotion of safe driving practices. Specially trained officers conduct these inspections around the clock during this seventy-two (72) hour blitz. During Roadcheck 2004, two hundred and eighty-nine (289) trucks were inspected (266 in 2003) with an out-of-service rate of 26% (32% in 2003). Most defects were remedied on-site.

Operation Air Brake is another safety promotion campaign taking place in Canada and quickly spreading in the United States. The 12-hour inspection blitzes took place twice in 2004-2005 and are used to inform and educate truck drivers on the importance and proper methods of checking and adjusting brakes. Of the 133 vehicles inspected (89 in 2003-2004) over the two blitzes, 13 (10%) were placed out of service for brake adjustments (11 or 12% in 2003-2004) and 15

Roadcheck, la campagne d'inspection de sécurité de l'International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA), se déroule au Canada, aux États-Unis et au Mexique tous les ans au début de juin. La Direction organise et effectue cette campagne d'inspection des véhicules et de promotion de la sécurité routière au Nouveau-Brunswick, qui comprend le contrôle des compétences des conducteurs et l'inspection des véhicules, la remise de prix aux conducteurs prudents et la promotion de la prudence au volant. Des agents ayant reçu une formation spéciale effectuent ces inspections 24 heures sur 24 pendant les 72 heures de la campagne éclair. Parmi les 289 camions qui ont été inspectés au cours de l'opération Roadcheck 2004 (266 en 2003), 26 p. 100 (32 p. 100 en 2003) ont été retirés de la route. La plupart des déficiences ont été réparées sur place.

L'Opération freins pneumatiques est une autre campagne de promotion de la sécurité qui se déroule au Canada et qui s'étend rapidement aux États-Unis. Deux campagnes éclairs de 12 heures ont eu lieu en 2004-2005. Elles servent à informer et à sensibiliser les chauffeurs de camions à l'importance d'utiliser de bonnes méthodes pour vérifier et régler les freins. Des 133 véhicules inspectés (89 en 2003-2004) pendant les deux campagnes éclairs, 13 (10 p. 100) ont été retirés de la route pour le réglage des freins (11 ou

(11%) were placed out of service for brake components (10 or 11% in 2003-2004).

During the year 2,319 inspections of licensed motor vehicle inspection stations and investigations were conducted within the Motor Vehicle Inspection Program.

Liquor, Lotteries and Tobacco Enforcement

Compliance Branch staff enforce provincial legislation and regulations under the *Liquor Control Act*, the *Tobacco Sales Act*, the *Film and Video Act*, *Restricted Beverages Act* and the *Private Investigators and Security Services Act*. Inspections and investigations are also carried out on behalf of the Lotteries Commission.

12 p. 100 en 2003-2004) et 15 (11 p. 100) à cause des composants de frein (10 ou 11 p. 100 en 2003-2004).

Au cours de l'année, 2 319 enquêtes et inspections de postes de vérification de véhicules à moteur titulaires d'une licence ont été effectuées en vertu du Programme d'inspection des véhicules à moteur.

Alcool, loteries et tabac

Le personnel de la Direction du contrôle de la conformité veille à l'application des lois et des règlements provinciaux en ce qui concerne la *Loi sur la réglementation des alcools*, la *Loi sur les ventes de tabac*, la *Loi sur le film et le vidéo*, la *Loi sur les boissons restreintes* et la *Loi sur les détectives privés et les services de sécurité*. Le personnel effectue aussi des inspections et des enquêtes pour la Commission des loteries.

<i>Investigations and inspections conducted</i> Enquêtes et inspections ayant eu lieu	2003-2004	2004-2005
<i>Liquor</i> Alcools	4 205	3 964
<i>Lotteries</i> Loteries	2 765	4 001
<i>Tobacco Sales to Minors</i> Ventes de tabac aux mineurs	2 729	2 897
<i>Film and Video</i> Film et vidéo	2 096	1 856

Licensing

The Branch is also responsible for several different types of licences, as listed below.

Licences

La Direction est aussi chargée de la délivrance des licences énumérées ci-dessous.

	2003-2004	2004-2005
<i>Liquor Licences/Licences d'alcool</i>	2 657	2 578
<i>Liquor Permits/Permis d'alcool</i>	1 142	1 412
<i>Charitable Gaming Licences/Licences de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	732	762
<i>Charitable Gaming Permits/Permis de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	1 117	1 149
<i>Film & Video Licences/Licences de distribution de films et de vidéos</i>	830	872
<i>Private Investigators & Security Guards</i> Détectives privés et gardiens de sécurité	1 305	1 364

Private Investigators and Security Services

The Branch participates in the Atlantic Regional Security and Investigative Regulators initiative to develop standardized policies and processes for the Atlantic province's security industry. This initiative is part of the Council of Atlantic Premiers Action Plan for Regional Co-operation.

Motor Vehicle

The Motor Vehicle branch provides licensing and registration services for motor vehicles, driver schools and instructors, dealers, garage and inspection stations, as listed below.

Détectives privés et services de sécurité

La Direction participe à une initiative sur la sécurité régionale de l'Atlantique et les organismes d'enquête et de réglementation afin d'élaborer des directives et des processus normalisés pour l'industrie de la sécurité des provinces de l'Atlantique. Cette initiative fait partie du Plan d'action pour la coopération régionale du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Véhicules à moteur

La Direction des véhicules à moteur fournit des services d'attribution de licences et d'immatriculation pour les véhicules à moteur, les écoles et les instructeurs de conduite, les concessionnaires, les garages et les postes de vérification, comme en fait foi le tableau suivant.

	2003-2004	2004-2005
<i>Drivers Licences (Initial or renewal)</i> Permis de conduire (octroi ou renouvellement)	148 164	144 893
<i>Vehicle Registration/Immatriculation de véhicules à moteur</i>	655 770	670 234
<i>Dealers, Garages & Inspection Stations</i> Concessionnaires, garages et postes de vérification	3 863	3 472
<i>Identity cards (non-driving)</i> Cartes d'identité (autres que le permis de conduire)	11 041	11 946
<i>Parking permit for persons having a disability/Permis relatif aux aires de stationnement réservées aux personnes handicapées</i>	7 963	8 456
<i>Passenger Vehicle Driving Schools</i> Écoles de conduite (véhicules de promenade)	-	54
<i>Commercial Vehicle Driving Schools</i> Écoles de conduite (véhicules utilitaires)	-	7
<i>Passenger Vehicle Driver Instructor Permit</i> Permis d'instructeur de conduite de véhicule de promenade	-	95
<i>Commercial Vehicle Driver Instructor Permit</i> Permis d'instructeur de conduite de véhicule utilitaire	-	22

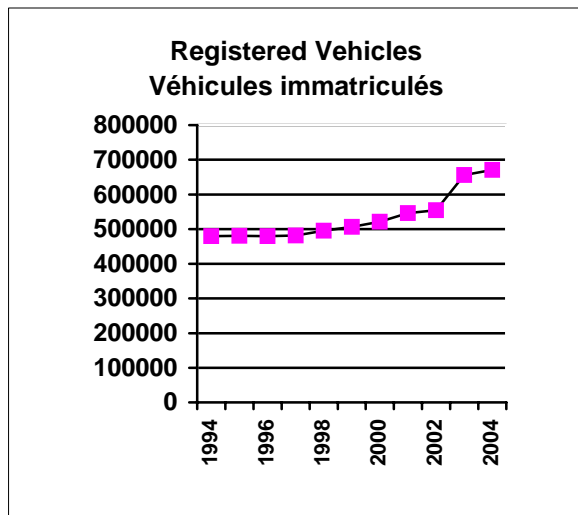
Service New Brunswick (SNB) is responsible for service delivery of motor vehicle programs throughout New Brunswick, whereas the program administration and accountability

Services Nouveau-Brunswick (SNB) est chargé de la prestation des services relatifs aux véhicules à moteur dans l'ensemble de la province, tandis que l'administration et la responsabilité du

rests entirely within the Motor Vehicle Branch.

The Branch is also responsible for the accurate management of all driver records. These include infractions and suspensions as a result of violations of the *Motor Vehicle Act* or the *Criminal Code of Canada*, reinstatements of driving privileges and collisions. The primary objective is to ensure that only safe drivers maintain their driving privileges. This is accomplished by imposing sanctions on drivers who accumulate demerit points to specified levels. The Branch also continues to process requests for searches of various records during the year.

The trend over the last ten years has been a reduction in the number of accidents on New Brunswick highways, while the number of registered vehicles has increased as described in the graphs below.



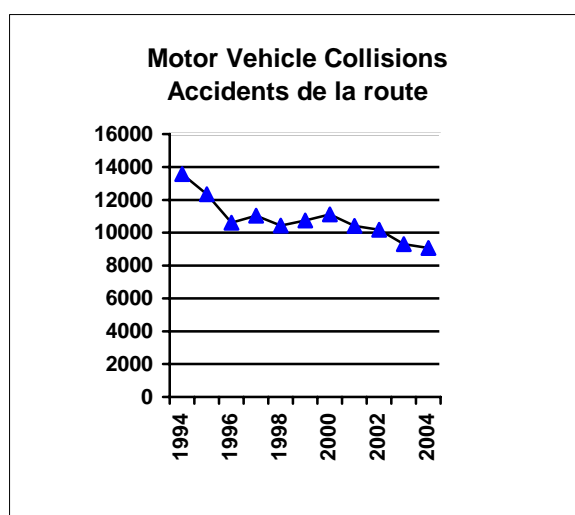
The Branch manages legislation which requires convicted impaired drivers to participate in an alcohol re-education program prior to the reinstatement of driving privileges.

Under the authority of the *Motor Vehicle Act*, the Branch administers the mandatory periodic

programme incombent entièrement à la Direction des véhicules à moteur.

La Direction veille également à la tenue exacte des dossiers de tous les conducteurs, ce qui comprend les renseignements sur les infractions et les suspensions à la suite de violations de la *Loi sur les véhicules à moteur* ou du *Code criminel du Canada*, les rétablissements de permis et les collisions. L'objectif premier est de s'assurer que seuls les conducteurs compétents ont le droit de conduire. Pour ce faire, des sanctions sont imposées aux conducteurs qui accumulent un certain nombre de points de démerite. La Direction continue également de traiter les demandes de recherches de divers dossiers au cours de l'année.

La tendance au cours des dix dernières années a été une réduction du nombre d'accidents sur les routes du Nouveau-Brunswick, tandis que le nombre de véhicules immatriculés a augmenté, comme le démontrent les graphiques ci-dessous.



La Direction applique les lois exigeant que les conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies participent à un programme de rééducation avant que leurs droits de conducteurs puissent être rétablis.

En vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*, la Direction administre le processus relatif aux

medical review process for drivers holding Classes 1 through 4 licences. The Medical Review Board, consisting of a team of physicians, meets regularly to provide recommendations to ensure adherence to the national medical standards that have been established for bus, truck, ambulance, automobile and taxi drivers. The Registrar of Motor Vehicles also consults with this Board in regard to other classes of drivers in situations where medical opinions are required for clarification and safety. During the year, 1206 cases were reviewed (969 in 2003-2004).

examens médicaux périodiques exigés pour les conducteurs qui sont titulaires de permis des classes 1 à 4. Le Conseil d'expertise médicale, formé d'une équipe de médecins, se réunit régulièrement afin de formuler des recommandations pour assurer la conformité aux normes médicales canadiennes établies pour les conducteurs d'autobus, de camions, d'ambulances, d'automobiles et de taxis. Il conseille également le registraire des véhicules à moteur relativement à d'autres classes de permis pour lesquelles des avis du médecin sont exigés à des fins de précision et de sécurité. Au cours de l'année, 1 206 cas ont été examinés (969 en 2003-2004).

National Safety Code

The National Safety Code for Motor Carriers is a comprehensive code of fifteen (15) minimum performance standards for the safe operation of commercial vehicles. The code encourages safety and applies to all persons responsible for the operation of commercial vehicles on the road, including trucks, buses, tractors and trailers.

Code national de sécurité

Le Code national de sécurité pour les transporteurs routiers est un code exhaustif de 15 normes de rendement minimal pour l'exploitation sécuritaire des véhicules utilitaires. Le code encourage la sécurité et vise toutes les personnes chargées de l'exploitation de véhicules utilitaires sur la route (camions, autobus, tracteurs et remorques).

The Branch is responsible for delivering a Facility Audit program that conducts on-site audits of carrier records and inspection of vehicles. Staff also provides extensive information and guidance to carriers with respect to the requirements of the National Safety Code. During the past year, one hundred twenty-eight (128) on site audits and investigations were conducted (161 in 2003-2004).

La Direction est chargée de la prestation d'un programme d'inspection des installations dans le cadre duquel des inspections de véhicules et des vérifications des dossiers des transporteurs sont effectuées sur les lieux. Son personnel fournit aussi amplement d'information et d'orientation aux transporteurs concernant les exigences du Code national de sécurité. Au cours de l'exercice, 128 vérifications et enquêtes sur les lieux ont été effectuées (161 en 2003-2004).

Technical Inspection Services

Technical Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the

Services d'inspection technique

Les Services d'inspection technique sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la

safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides. Enforcement is carried out under the Electrical Installation and Inspection Act, the Plumbing Installation and Inspection Act, the Boiler and Pressure Vessel Act, and the Elevators and Lifts Act.

Regulatory activities include setting standards, design review, equipment registrations, permits, inspections, examinations and licences, compliance and accident investigations.

Technical Inspection Services consists of technical and support staff operating out of regional offices in Fredericton, Moncton, Saint John, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston and Woodstock.

Stakeholders play an important role in the operations. More than fifty (50) members participate on four (4) Safety Advisory Committees, representing each of the technical areas. These committees advise Technical Inspection Services on all matters dealing with inspection policy and legislation.

Technical Inspection Services is accountable to manage operations on a cost recovery basis and to deliver services according to approved performance standards. More comprehensive information on the operations of Inspection Services is contained in the Annual Report of Technical Inspection Services tabled in the Legislature.

sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs et des manèges. Les codes sont appliqués en vertu de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques*, de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*, de la *Loi sur les chaudières et appareils à pression* et de la *Loi sur les ascenseurs et les monte-charge*.

Les activités de réglementation comprennent l'établissement de normes, l'examen des plans, l'homologation du matériel, les permis, les inspections, les examens, les licences, la conformité et les enquêtes sur les accidents.

Les Services d'inspection technique comptent sur du personnel technique et de soutien qui travaille à partir des bureaux régionaux de Fredericton, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston et Woodstock.

Les intervenants jouent un rôle important. Plus de 50 membres participent aux travaux de quatre comités consultatifs de sécurité représentant chacun des secteurs techniques. Ces comités conseillent les Services d'inspection technique sur toutes les questions portant sur les lois et les directives concernant l'inspection.

Les Services d'inspection technique doivent rendre compte de la gestion des opérations sur une base de recouvrement des coûts et de la prestation des services selon les normes de rendement approuvées. On trouvera de plus amples renseignements sur les Services d'inspection technique dans le rapport annuel déposé par l'organisme à l'Assemblée législative.

CORPORATE SERVICES DIVISION

\$4,030,273

64.8 Staff Years

Corporate Services provides a range of key support and direct services, working in partnership with the other divisions of the Department to assist in the achievement of the organization's programs. The Division plays an integral role in reinforcing departmental values through leadership and support services in the areas of information systems, financial management, human resources and administrative functions.

Highlights

- The Department's strategic goal of rejuvenating its workforce continues through the provincial internship program and its partnership with the Université de Moncton, St Thomas University and the University of New Brunswick. We have been successful in retaining 60% of these interns within the Provincial Government while the others have obtained employment in other sectors.
- Organization wellness, as a departmental value and as a key result area of our strategic plan, remains a priority. We are working to create an environment which will maximize the energy, commitment and effectiveness of employees. A report entitled "Building Blocks to Success 2004" was prepared to document wellness contributions, outlining the various innovative activities and wellness learning opportunities. The report also captures the activities related to the key result areas of our strategic plan.
- To enhance the leadership capacity within our organization, the Department remains

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

4 030 273 \$

64,8 années personnes

En collaboration avec les autres divisions, la Division des services généraux fournit une vaste gamme de services de soutien et de services directs essentiels en vue d'aider le Ministère à atteindre ses objectifs en matière de prestation des programmes. La Division joue un rôle essentiel dans le renforcement des valeurs ministérielles grâce au leadership et à des services de soutien dans les domaines des systèmes d'information, de la gestion financière, des ressources humaines et des fonctions administratives.

Faits marquants

- Le Ministère a poursuivi son objectif stratégique de renouvellement de la main-d'œuvre au moyen du programme provincial de stage et d'un partenariat avec l'Université de Moncton, l'Université St. Thomas et l'Université du Nouveau-Brunswick. Il a été en mesure de retenir 60 p. 100 de ces stagiaires au sein du gouvernement provincial tandis que les autres ont obtenu un emploi dans d'autres secteurs.
- Le mieux-être de l'organisation, à titre de valeur ministérielle et de domaine d'activité clé de notre plan stratégique, demeure une priorité. Nous travaillons à la création d'un environnement qui permettra de maximiser l'énergie, l'engagement et l'efficacité des employés. Le rapport *Les composantes du succès 2004* a été préparé afin de documenter les contributions au mieux-être, soulignant les diverses activités innovatrices et possibilités d'apprentissage en matière de mieux-être. Le rapport décrit également les activités liées aux domaines d'activités clés de notre plan stratégique.
- Afin d'améliorer la capacité de leadership de notre organisation, le Ministère maintient son

committed to building our management skills through the Public Service Management Program. A total of fifteen (15) Public Safety employees have successfully completed the program.

- We continue to place an emphasis on maintaining a healthy and safe work environment for our employees by working with local Joint Health and Safety committees and through the development of enhanced evacuation plans which are part of our departmental emergency preparedness efforts.
- The Information Technology Branch worked closely with the other divisions of the Department on developing systems that support their business priorities. Some of that work involved completion of an information system to provide executive level information on the operations of Community and Correctional Services. This system complements the existing award winning Client Information System. Development of a system enabling timely and complete information on Coroner Services was begun and will be completed next year. Various enhancements were completed in regard to the Department's motor vehicle systems. Working with the Policing and Emergency Services branch and the various police departments in the Province, enhancements were made to the technology enabling police to access national databases managed by the Canadian Police Information Centre.

engagement pour l'accroissement de nos compétences en gestion au moyen du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique. Quinze employés du ministère de la Sécurité publique ont suivi le programme avec succès.

- Nous avons accordé une plus grande importance au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire pour nos employés en travaillant avec les comités mixtes d'hygiène et de sécurité locaux et en élaborant des plans améliorés d'évacuation qui font partie des efforts du Ministère en matière de protection civile.
- La Direction de la technologie de l'information a travaillé en étroite collaboration avec les autres divisions du Ministère à l'élaboration de systèmes à l'appui des priorités opérationnelles. Une partie des travaux réalisés comprenait la mise sur pied d'un système d'information visant à fournir aux hauts fonctionnaires de l'information sur les activités de la Division des services communautaires et correctionnels. Ce système complète le système opérationnel primé actuel, le système d'information sur la clientèle. L'élaboration d'un système permettant d'obtenir des renseignements à jour et exhaustifs sur les Services des coroners a été entreprise et se terminera l'année prochaine. Diverses améliorations ont été apportées relativement aux systèmes des véhicules à moteur du Ministère. En collaboration avec la Direction des services de police et d'urgence et les divers services de police dans la province, des améliorations ont été apportées à la technologie donnant aux services de police un accès aux bases de données nationales gérées par le Centre d'information de la police canadienne.

Financial Services

Financial Services ensures compliance with the requirements of various Acts, Regulations and other established financial guidelines, co-ordinates and administers the financial data base of the Department, liaises with central agencies and provides managers with support services in the areas of financial analysis and forecasting.

More specifically, these services include accounting, financial analysis, expenditure projections, co-ordination of the budget process, auditing and liaising with the RCMP in respect of financial matters.

Information Technology

Information Technology services include systems consulting, coordination, development and support servicing, installation of computer hardware and software and applications to departmental business processes.

In addition to providing support for the existing technology base within the Department, the unit is responsible for upgrades to the Department's computer infrastructure. The unit works with managers and staff of the various program areas of the Department to develop business systems that enable those programs to be delivered and managed most effectively.

Human Resource Services

Human Resource Services provides a comprehensive framework for organizational development, placement and succession planning. The focus of this framework is to increase the capacity of the Department to recruit, retain and motivate talented employees

Services financiers

La Direction des services financiers assure le respect des dispositions de diverses lois, règlements et autres lignes directrices établies sur le plan financier. De plus, elle coordonne et administre la base de données financières du Ministère, assure la liaison avec les organismes centraux et fournit aux gestionnaires des services de soutien dans les domaines des prévisions et de l'analyse financières.

La Direction s'occupe plus particulièrement de la comptabilité, de l'analyse financière, des prévisions des dépenses, de la coordination du processus budgétaire, de la vérification et du lien avec la GRC relativement aux questions financières.

Technologie de l'information

La Direction de la technologie de l'information offre des services de consultation, de coordination, de développement et de soutien. De plus, elle installe le matériel informatique et les logiciels et en fait la configuration en fonction des procédés administratifs du Ministère.

En plus de son rôle de soutien de l'environnement technologique du Ministère, la Direction est chargée de mettre à niveau l'infrastructure informatique de ce dernier. La Direction travaille avec les gestionnaires et le personnel des divers secteurs de programmes du Ministère afin d'élaborer des systèmes opérationnels qui améliorent l'efficacité de la prestation et de la gestion de ces programmes.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines fournit un plan d'ensemble pour le perfectionnement et le placement des employés ainsi que la planification de la relève au sein de l'organisation. Elle augmente ainsi la capacité du Ministère de recruter, de retenir et de motiver des employés de

and to create a climate that enables employees to develop and use their capabilities to the fullest extent, in order to further both individual and organizational goals. Creating this climate has involved a focused effort on wellness initiatives that promote and enhance the wellbeing of employees.

Specific responsibilities include personnel administration, payroll, labour relations, human relations, training and program administration, including the official language policy.

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in an official language of choice. There were eight complaints received during fiscal year 2004-2005, six of which dealt with language of service and two that dealt with documentation provided to the public. Five complaints were substantiated and appropriate action was taken to address each case.

Administrative Services

The Administrative Services Branch provides general support services including the administration of telecommunication requirements, purchases of furniture and equipment, coordination of translation services, central filing and acquisition and renovation of office accommodations.

Communications and Public Awareness

In December, 2004 structural changes within the Department included the formation of a Communications and Public Awareness (CPA) Branch. CPA is responsible for communications, public education and awareness programs as well as content management and maintenance of the Department's intranet and internet sites.

talent et crée un climat susceptible de permettre aux membres du personnel de se perfectionner et d'utiliser leurs aptitudes au maximum dans le but d'atteindre leurs propres objectifs et ceux de l'organisation. L'établissement d'un tel climat a exigé une concentration des efforts sur des projets de mieux-être qui favorisent et accroissent la satisfaction des employés.

La Direction s'occupe plus particulièrement de l'administration du personnel, de la feuille de paie, des relations de travail, des relations humaines, de la formation et de l'administration des programmes, y compris la politique sur les langues officielles.

Le ministère de la Sécurité publique reconnaît ses obligations et s'est engagé à offrir et à fournir de façon active des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. En 2004-2005, huit plaintes ont été reçues, dont six portaient sur la langue de service et deux sur la documentation fournie au public. Cinq plaintes étaient fondées et les mesures appropriées ont été prises pour rectifier la situation dans chacun des cas.

Services administratifs

La Direction des services administratifs offre des services généraux de soutien, notamment l'administration des exigences en matière de télécommunication, l'achat de meubles et d'équipement, la coordination des services de traduction, le classement central ainsi que l'acquisition et la rénovation des locaux.

Communications et sensibilisation du public

En décembre 2004, des changements structureux ont été apportés au sein du Ministère, y compris la formation de la Direction des communications et de la sensibilisation du public. Cette direction est chargée des programmes de communications et des programmes d'éducation et de sensibilisation du public ainsi que de la gestion

CPA also provides strategic advice, direction and management of corporate communications relating to promotions, media, ministerial and public relations. Assistance is provided in the development, coordination and implementation of communications plans; event organization and management; media strategy and response; measurement and evaluation of communications; analysis and training.

Since its formation, CPA has conducted a Communication Needs Analysis within the entire Department and is working with various units to develop communications plans that will inform the public, partners, clients, stakeholders and employees about our many programs and services.

Highlights:

- **National Volunteer Week** : Each year, Public Safety recognizes the immeasurable work accomplished by volunteers in the Province. For instance, the Fire Marshal's Office has close to 5,000 volunteer fire fighters while many other volunteers work with Community and Correctional Services and other segments of the Department. CPA coordinated a recognition campaign through media and print ads focusing on volunteer efforts and the numerous hours spent in helping build safer communities.

du contenu et de l'entretien des sites intranet et Internet du Ministère.

La Direction des communications et de la sensibilisation du public fournit en outre une orientation et des conseils stratégiques et s'occupe de la gestion des communications du Ministère se rapportant aux promotions, aux médias et aux relations ministérielles et publiques. Des services de soutien sont offerts en ce qui a trait à l'élaboration, à la coordination et à la mise en œuvre de plans de communication, à l'organisation et à la gestion des activités, aux stratégies visant les médias et à la réponse à ces dernières, à la mesure et à l'évaluation des communications, de même qu'à l'analyse et à la formation.

Depuis sa création, la Direction des communications et de la sensibilisation du public a procédé à une analyse des besoins en communication dans l'ensemble du Ministère et travaille avec diverses unités à l'élaboration de plans de communication qui nous permettront d'informer le public, nos partenaires, nos clients, les intervenants et nos employés au sujet de nos nombreux programmes et services.

Faits marquants

- **Semaine nationale de l'action bénévole** : Chaque année, le ministère de la Sécurité publique reconnaît le travail inestimable accompli par les bénévoles dans la province. Par exemple, le bureau du prévôt des incendies compte près de 5 000 pompiers volontaires tandis que beaucoup d'autres bénévoles travaillent avec la Division des services communautaires et correctionnels et d'autres parties du Ministère. La Direction des communications et de la sensibilisation du public a coordonné une campagne de reconnaissance par l'entremise des médias et de publicités

- **Emergency Preparedness Week:** Annually, CPA assists the Emergency Measures Organization in the coordination of Emergency Preparedness Week activities through the preparation of news releases and the distribution of public awareness material to help New Brunswickers prepare in case of emergencies and to help mitigate the effects of disasters. The first Emergency Preparedness Awards were presented by the Minister to the City of Saint John and the Town of Grand Bay-Westfield. The awards recognized municipalities for ensuring that their jurisdictions are ready to handle any emergency. Those efforts included the designation of a community emergency management coordinator, the formation of a community emergency program committee, the publishing of an approved community emergency response plan, and the development of an appropriate community emergency operations centre.
 - **National Road Safety Week:** CPA assisted Motor Vehicle Services in the promotion of a road safety campaign to complement RCMP and Transport Canada activities.
-
- imprimées afin de souligner les efforts des bénévoles et les nombreuses heures qu'ils consacrent à aider à bâtir des collectivités plus sûres.
 - **Semaine de la protection civile :** Chaque année, la Direction des communications et de la sensibilisation du public aide l'Organisation des mesures d'urgence à coordonner les activités de la Semaine de la protection civile en s'occupant de la rédaction des communiqués et de la distribution du matériel de sensibilisation du public pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à se préparer en cas d'urgence et pour contribuer à réduire les effets des catastrophes. Les premiers prix d'excellence en matière de protection civile ont été remis par le ministre à la Ville de Saint-Jean et à la municipalité de Grand Bay-Westfield. Les prix visent à récompenser les municipalités qui font des efforts exceptionnels pour se tenir prêtes à faire face aux situations d'urgence. Parmi les efforts mis en œuvre par ces municipalités, mentionnons la nomination d'un coordonnateur de la gestion des situations d'urgence, la mise sur pied d'un comité communautaire de gestion des situations d'urgence, la publication d'un plan communautaire d'intervention d'urgence approuvé et l'établissement d'un centre des opérations d'urgence approprié.
 - **Semaine nationale de la sécurité sur la route :** La Direction des communications et de la sensibilisation du public a aidé les services des véhicules à moteur à faire la promotion d'une campagne de sécurité routière pour compléter les activités de la GRC et de Transports Canada.

- **National Fire Prevention Week** : CPA assisted in the coordination of the annual Fire Prevention Week campaign through the production and distribution of fire prevention materials for elementary school children and fire prevention officers. The theme of the 2004 Fire Prevention Week was *Test Your Smoke Alarms*. Also, a number of brochures were revised in 2004 for the Office of the Fire Marshal.
- **National Safe Driving Week** : Every year, the Canada Safety Council sponsors National Safe Driving Week. Public Safety's Motor Vehicle Services and CPA worked together to promote highway safety through the NB Highway Safety Committee. Media materials were produced and CPA helped in the coordination of promotion campaigns that took place in various areas of the Province.
- **Semaine nationale de la prévention des incendies** : La Direction des communications et de la sensibilisation du public a contribué à la coordination de la campagne annuelle de la Semaine de la prévention des incendies en s'occupant de la production de matériel de prévention des incendies et de sa distribution aux élèves du primaire et aux agents de prévention des incendies. Le thème de la Semaine de la prévention des incendies de 2004 était *Vérifiez vos avertisseurs de fumée*. De plus, un certain nombre de brochures ont été révisées en 2004 pour le Bureau du prévôt des incendies.
- **Semaine nationale de la sécurité routière** : Chaque année, le Conseil canadien de la sécurité parraine la Semaine nationale de la sécurité routière. Les services des véhicules à moteur et la Direction des communications et de la sensibilisation du public du ministère de la Sécurité publique ont travaillé ensemble à promouvoir la sécurité routière par l'entremise du Comité de la sécurité routière du Nouveau-Brunswick. Du matériel a été produit à l'intention des médias et la Direction des communications et de la sensibilisation du public a contribué à la coordination de campagnes de promotion qui ont eu lieu dans diverses régions de la province.

During the 2004/2005 fiscal year, a number of publications were produced in co-operation with partners:

- New TADD Christmas Cards for Teens Against Drunk Driving;
- Seat Belts Save Lives bookmarks in partnership with NB Medical Society;

Au cours de l'année financière 2004/2005, un certain nombre de publications ont été produites en collaboration avec divers partenaires :

- de nouvelles cartes de Noël de l'organisme TADD (Adolescents contre l'ivresse au volant);
- des signets portant l'inscription *Les ceintures de sécurité sauvent des vies* en partenariat avec la Société médicale du N.-B.

- Better Practices for ATV Safety brochure and poster in partnership with the NB ATV Federation;
- Usage of 9-1-1 Service Brochure;
- Victims of Crime brochure in partnership with Public Legal Education and Information Service New Brunswick (PLEIS-NB); and
- Various Brochures for Community & Correctional Services were replenished.

Numerous news releases were produced to provide information about revised police standards; moose alert safety; crime prevention week activities focusing on business security; international brake check day; ATV training for youth under 16; disaster assistance for Hurricane Bonnie; changes to the Motor Vehicle Act; and, implementation of the national sex offender registry, to name but a few.

- une brochure et une affiche ayant pour titre *Pratiques de sécurité exemplaires en VTT* en partenariat avec la Fédération des VTT du Nouveau-Brunswick;
- une brochure sur l'utilisation du service 911;
- une brochure à l'intention des victimes d'actes criminels en partenariat avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB).
- De plus, diverses brochures pour la Division des services communautaires et correctionnels ont été réimprimées.

De nombreux communiqués ont été produits afin de fournir de l'information sur les sujets suivants : normes de police révisées, alertes aux orignaux, activités de la Semaine de la prévention du crime portant principalement sur la sécurité dans les commerces, Opération freins pneumatiques, formation sur les VTT pour les jeunes de moins de 16 ans, aide financière offerte aux sinistrés de l'ouragan Bonnie, modifications apportées à la *Loi sur les véhicules à moteur* et mise en œuvre du registre national des délinquants sexuels, pour n'en nommer que quelques-uns.

Strategic Policy & Planning

\$762, 000

12.7 Staff Years

Strategic Policy & Planning provides information, policy analysis, and advice in support of strategic planning, organization, legislation development and delivery of programs and services.

Highlights:

- **FPT Relations:** Staff participated in five (5) Federal/Provincial/Territorial meetings with the Minister and Deputy Minister in the preparation of Briefing Notes and subject documents. In addition, there were numerous teleconferences in preparation for these Justice/Public Safety, Emergency Management and Transportation/Highway Safety meetings. Staff also participated in three (3) meetings of the Coordinating Committee of Senior Officials from departments responsible for Justice and Public Safety; and, took part in two (2) meetings of the Liaison Officers Committee from the Justice Information Council.
- **Strategic Planning:** The annual meeting of senior department managers was held in September, 2004 with the focus being on the development of operational plans for the respective divisions.
- **Crime Prevention:** Staff maintained active participation in the work of the Atlantic Coordinating Committee on Crime Prevention and Community Safety, whose mission is to lead and challenge Atlantic Canadians in building safe and crime-free communities. Division staff was also

Politiques et planification stratégiques

762 000 \$

12,7 années personnes

La Division des politiques et de la planification stratégiques fournit des conseils et des services d'information et d'analyse des politiques pour soutenir la planification stratégique, l'organisation, l'élaboration des projets de loi et la prestation des programmes et des services.

Faits marquants

- **Relations fédérales-provinciales-territoires:** Le personnel a participé à cinq (5) réunions fédérales-provinciales-territoriales avec le ministre et la sous-ministre, préparant notamment des notes d'information et des dossiers par sujet. De plus, de nombreuses téléconférences ont eu lieu en préparation pour ces réunions des hauts fonctionnaires chargés de la Justice, de la Sécurité publique, de la gestion des urgences et des rencontres liés au transport/sécurité routière. Le personnel a également participé à trois réunions du Comité de coordination des hauts fonctionnaires des ministères responsables de la Justice et de la Sécurité publique et deux réunions du Comité des agents de liaison du Conseil de l'information juridique.
- **Planification stratégique :** L'assemblée annuelle des cadres supérieurs du Ministère, qui a eu lieu en septembre 2004, portait principalement sur l'élaboration de buts et d'objectifs opérationnels pour chaque division.

Prévention du crime : Le personnel a maintenu sa participation au travail du Comité de coordination de la prévention du crime et de la sécurité communautaire de l'Atlantique, dont la mission est d'inciter les Canadiens et Canadiennes de l'Atlantique à bâtir des collectivités sûres et exemptes de crime. Le personnel de la Division a aussi participé

actively involved in planning the Provincial Crime Prevention Conference hosted by the Crime Prevention Association of New Brunswick, and played a key role in coordinating the presentation of Crime Prevention Awards and Certificates of Recognition to deserving New Brunswick citizens. Both events were held in conjunction with the Department's Community Safety and Crime Prevention Week Campaign, sponsored annually in November.

- In 2004-05, we co-managed federal Community Mobilization Program funding for 42 crime prevention projects for a total commitment of \$712,000.
- ***A Better World for Women:*** The Division continued to support Government's Action Plan, *A Better World for Women*, by leading the Departmental Protocol Project Team in the revision of employee guidelines when dealing with incidents involving child and adult abuse in New Brunswick.
- ***Legislative Initiatives:*** In announcing its automobile insurance reforms, Government indicated that new initiatives would be forthcoming to enhance road safety through measures such as providing law enforcement agencies with a new tool in the fight against uninsured drivers. The ***Motor Vehicle Act*** provides that drivers must carry insurance on their motor vehicles and be able to show proof of such insurance to police, upon request. If a driver is unable to produce proof of valid insurance, or if it is determined that a motor vehicle is uninsured, police have several options at their discretion. However, there were no provisions for the impoundment of uninsured motor vehicles.

activement à la planification de la conférence provinciale sur la prévention du crime organisée par l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick et a joué un rôle important dans la coordination de la remise de prix et de certificats de reconnaissance pour la prévention du crime à des citoyens méritants. Les deux événements ont été tenus conjointement avec la campagne menée par le Ministère dans le cadre de la Semaine de la sécurité communautaire et de la prévention du crime, qui est parrainée chaque année par le Ministère en novembre.

- En 2004-2005, nous avons cogéré le Programme fédéral de mobilisation des collectivités relatif au financement de 42 projets portant sur la prévention du crime, un engagement totalisant 712 000 \$.
- ***Un monde meilleur pour les femmes :*** La Division a continué à soutenir le plan d'action du gouvernement, *Un monde meilleur pour les femmes*, en dirigeant l'équipe du projet sur les protocoles du Ministère dans la révision des lignes directrices que doivent suivre les employés lorsqu'ils traitent des incidents de violence envers des enfants et des adultes au Nouveau-Brunswick.
- ***Initiatives législatives :*** Lorsqu'il a annoncé la réforme de l'assurance automobile, le gouvernement a précisé que de nouvelles initiatives seraient mises de l'avant pour améliorer la sécurité routière, en fournissant par exemple aux organismes d'application de la loi un nouvel outil dans la lutte contre les conducteurs non assurés. La ***Loi sur les véhicules à moteur*** stipule que les conducteurs doivent assurer leur véhicule à moteur et être en mesure de montrer une preuve de cette assurance à la police, sur demande. Si un conducteur n'est pas en mesure de fournir une preuve d'assurance valide, ou si les agents de la paix déterminent qu'un véhicule à moteur n'est pas assuré, ils peuvent recourir à plusieurs options à leur

On September 1, 2004 amendments to the *Motor Vehicle Act* came into force providing peace officers with the ability to seize and impound vehicles in instances where the driver is unable to produce a valid motor vehicle liability insurance card, and the registered owner has been convicted of operating an uninsured vehicle within the previous 24 months.

- ***Motor Vehicle Act*** : Amendments to the *Motor Vehicle Act* and accompanying regulations to require mandatory photos on drivers' licences came into force on January 1, 2005. The photo licence is of significant assistance to enforcement personnel in performing their duties related to highway safety and discourages persons from fraudulently acquiring licences. The photo licence has also been identified as an important national security tool. A government approved photo identification is now a prerequisite for air travel within Canada and the United States and many persons use their driver's licence for this purpose.
- ***Emergency Measures Act*** : Amendments to Regulation 84-7 under the *Emergency Measures Act, Emergency Planning for the Continuity of the Government of New Brunswick Regulation* were filed with the Registrar of Regulations on November 30, 2004. These amendments ensure that the Regulation fully reflects the 2001 redistribution of New Brunswick's government department responsibilities; addresses new emergency response functions that have evolved in recent years for various departments; and, updates citations of names of both federal and

discretion. Toutefois, il n'existait aucune disposition pour la mise en fourrière d'un véhicule à moteur non assuré. Le 1^{er} septembre 2004, des modifications à la *Loi sur les véhicules à moteur* sont entrées en vigueur pour donner aux agents de la paix la capacité de saisir et de mettre en fourrière un véhicule lorsque le conducteur n'est pas en mesure de produire une carte d'assurance responsabilité automobile valide, et que le propriétaire immatriculé a été reconnu coupable d'avoir conduit un véhicule non assuré au cours des 24 mois précédents.

- ***La Loi sur les véhicules à moteur*** : Des modifications à la *Loi sur les véhicules à moteur* et à la réglementation connexe visant à exiger une photo obligatoire sur le permis de conduire sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2005. Le permis avec photo aide sensiblement les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions liées à la sécurité routière et décourage les gens d'acquérir frauduleusement un permis. Le permis avec photo constitue également un outil important pour la sécurité nationale. Une carte d'identité avec photo approuvée par le gouvernement est maintenant exigée pour les voyages en avion au Canada et aux États-Unis et beaucoup de personnes utilisent leur permis de conduire à cette fin.
- ***La Loi sur les mesures d'urgence*** : Des modifications au règlement 84-7 établi en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence (Règlement sur la planification des mesures d'urgence pour assurer la permanence du Gouvernement du Nouveau-Brunswick)*, ont été déposées auprès du registraire des règlements le 30 novembre 2004. Ces modifications font en sorte que le règlement reflète pleinement le réaménagement des responsabilités des ministères gouvernementaux du Nouveau-Brunswick qui a eu lieu en 2001, qu'il aborde les nouvelles fonctions d'intervention en cas d'urgence qui ont évolué

provincial departments and agencies to which the Regulation refers.

- **Right to Information Act:** Strategic Policy and Planning is responsible for responding to requests under the *Right to Information Act*. There were 19 requests under the *Right to Information Act* that were completed.
- **Program Performance Management:** A Program Performance Management function was initiated.

Strategic Planning and FPT Relations

The Strategic Planning and Federal-Provincial-Territorial Relations Branch provides policy advice and assistance in matters related to the coordination of the departmental strategic planning process and Federal/Provincial Territorial relations. In addition, staff provide ministerial support and liaise with central agencies and other departments.

The Branch is responsible for the detailed analysis of data and information from a variety of sources in addition to the annual production of a family violence statistical report on police-related and court-based data.

The Branch also represents Public Safety as its representative on the Liaison Officer's Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics and participates in both providing data and reviewing a wide range of reports produced by the Centre. In addition, Branch representatives sit on various national working groups.

au cours des dernières années pour divers ministères et qu'il mette à jour la liste des noms des ministères et des organismes fédéraux et provinciaux auxquels le règlement fait référence.

- **La Loi sur le droit à l'information :** La Division des politiques et de la planification stratégiques est chargée de répondre aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*. En tout, 19 demandes reçues en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* ont été complétées.
- **Gestion du rendement des programmes :** Une unité de gestion du rendement des programmes a été créée.

Planification stratégique et relations fédérales-provinciales-territoriales

La Section de la planification stratégique et des relations fédérales-provinciales-territoriales fournit des conseils en matière de politique et du soutien pour les questions qui concernent la coordination du processus de planification stratégique du Ministère et les relations fédérales-provinciales-territoriales. De plus, le personnel assure la liaison avec les organismes centraux et les autres ministères et met à leur disposition l'aide du Ministère.

La section est responsable de l'analyse détaillée des données et de l'information provenant de diverses sources en plus de la production d'un rapport statistique annuel sur la violence familiale axé sur les données liées à la police et les données émanant des tribunaux.

La section représente également le ministère de la Sécurité publique au sein du Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique, où elle fournit des données et examine un large éventail de rapports produits par le Centre. De plus, les représentants de la section font partie de divers groupes de travail nationaux.

The Branch also co-ordinates crime prevention initiatives that involve building partnerships with all levels of government, the volunteer sector, business and the law enforcement community. This section works collaboratively with the federal government on the Community Mobilization Program to help communities develop sustainable approaches to community safety and crime prevention.

Legislation Development

The Legislation Development branch is responsible for the coordination and development of relevant departmental legislation and policy, for providing advice, and for ensuring appropriate linkages with other government departments and agencies. Public Safety is responsible for the administration of twenty-three statutes and their accompanying regulations. This legislation has an impact on all aspects of our lives.

Program Performance Management

A Program Performance Management function has been created to implement and manage a Program Performance framework to ensure that programs and services are relevant, effective and efficient.

Program Performance Management staff are also responsible for the departmental coordination of the Enhanced Services Directory and Government Program Inventory Systems.

Cette section coordonne aussi les activités de prévention du crime qui exigent la création de partenariats avec tous les paliers de gouvernement, le secteur bénévole, le milieu des affaires et les services de maintien de l'ordre. Elle collabore avec le gouvernement fédéral au Programme de mobilisation des collectivités afin d'aider les collectivités à élaborer des approches durables face à la sécurité communautaire et à la prévention du crime.

Élaboration des lois

La Section de l'élaboration des lois coordonne et élabore les mesures législatives et les politiques qui relèvent du Ministère, elle offre des conseils et elle établit les contacts nécessaires avec les autres ministères et les organismes gouvernementaux. Le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'administration de 23 lois et règlements connexes qui touchent tous les aspects de notre vie.

Gestion du rendement des programmes

L'unité de gestion du rendement des programmes a été créée pour mettre en œuvre et gérer un cadre de rendement des programmes afin d'assurer que les programmes et services sont pertinents, efficaces et efficients.

Le personnel de l'unité de gestion du rendement des programmes est également chargé de la coordination ministérielle du répertoire de services amélioré et des systèmes d'inventaire des programmes du gouvernement.

Appendices/Annexes

Appendix I

Boards and Commissions

Statutory Body and Authority	Membership	Terms of Reference
Private Investigators and Security Services Licensing Commission <i>(Private Investigators and Security Services Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review licence applications, deal with complaints, and conduct hearings for the purpose of suspension or revocation of licences.
Salvage Dealers Licensing Commission <i>(Salvage Dealers Licensing Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review for approval all application, suspension and revocations for salvage dealers licences.
New Brunswick Police Commission <i>(Police Act)</i>	One Chairperson, one Vice Chairperson, and such other members as the Lieutenant Governor-in-Council sees fit to appoint.	To investigate citizen complaints concerning conduct of municipal and regional police officers, to determine the adequacy of police forces and to enquire into any matter respecting policing in New Brunswick.
Board of Examiners for Power Engineers	One Chairperson and not more than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Establishes the qualification and competency of power engineers.
Board of Examiners for Compressed Gas	One Chairperson and not fewer than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Examines persons applying for licensing to install or service compressed gas burning equipment.

Annexe I

Conseils et commissions

Organismes et dispositions habilitantes	Composition	Mandat
Commission des licences de détectives privés et de services de sécurité <i>(Loi sur les détectives privés et les services de sécurité)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier les demandes de licences, donner suite aux plaintes et tenir des audiences sur la suspension ou la révocation des licences.
Commission des licences de brocanteur <i>(Loi sur les licences de brocanteurs)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier à des fins d'approbation toutes les demandes de licences de brocanteur ainsi que les suspensions et les révocations.
Commission de police du Nouveau-Brunswick <i>(Loi sur la police)</i>	Un président, un vice-président et tout autre membre que le lieutenant-gouverneur en conseil juge bon de nommer	Enquêter sur les plaintes de citoyens concernant des agents de police municipaux ou régionaux, vérifier le caractère adéquat des corps de police et mener des enquêtes sur toute question portant sur les services de police au Nouveau-Brunswick.
Bureau des examinateurs des ingénieurs spécialisés en force motrice	Un président et pas plus de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Déterminer la qualification et les compétences des ingénieurs spécialisés en force motrice.
Bureau des examinateurs en matière de gaz comprimé	Un président et pas moins de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Examiner les demandes de permis pour l'installation et l'entretien d'appareils à combustion de gaz comprimé.

Appendix II / Annexe II

Financial Overview / Aperçu de la situation financière

Program/ Programme	Amended Budget/ Budget rectifié	Expenditure/ Dépenses	Variance (Under)-Over/ Écart (en moins)/en plus
	(000) \$	(000) \$	(000) \$
Corporate Services & Policy & Public Affairs/ Services généraux et Politique et affaires publiques	4,800,300	4,792,273	(8,027)
Community and Correctional Services/ Services communautaires et correctionnels	29,492,100	29,474,526	(17,574)
Safety Services/ Services de sécurité	57,368,900	59,501,363	2,132,463
Subtotal	91,661,300	93,768,162	2,106,862
Special Warrant – Hurricane Bonnie/ Mandat spécial – Ouragan Bonnie			2,147,000
Total			(40,138)

During the year a Disaster Financial Assistance Program was approved to provide aid to those affected by Hurricane Bonnie. A special warrant in the amount of \$2,147,000 was approved. Without this extraordinary expense that was not in the Public Safety budget base, the Department would have registered a surplus of \$40,138.

Au cours de l'année, un programme d'aide financière en cas de catastrophe a été mis sur pied pour venir en aide aux personnes touchées par l'ouragan Bonnie. Un mandat spécial d'une valeur de 2 147 000 \$ a été autorisé. Sans cette dépense extraordinaire, qui n'était pas prévue dans la base budgétaire du ministère de la Sécurité publique, celui-ci aurait terminé l'année avec un excédent de 40 138 \$.